

Pour chaque enfant, c'est la famille conjugale qui est le lieu de l'humanisation. Les fonctions de la mère et du père restent différenciées et asymétriques même si, aujourd'hui, le mot de parentalité laisse souvent entendre le contraire: la mère est le premier autre, le père intervient en deuxième, et il s'agit pour lui d'inverser la prévalence naturelle donnée à la mère, non pas à son profit – comme le voulait souvent le patriarcat – mais au profit de l'inscription de l'enfant dans le langage, capacité qui définit notre espèce.

La parentalité est alors l'indice d'une défense inédite contre le sexuel. La société néolibérale du tout possible prétend se débarrasser de la dissymétrie entre père et mère. Elle ne s'aperçoit pas qu'elle rend ainsi plus difficile le travail d'humanisation que la génération du dessus assume à l'égard de celle qui suit. S'en suivent des conséquences cliniques qui méritent d'être identifiées.

Psychiatre et psychanalyste, Jean-Pierre Lebrun dirige la collection « Humus, Subjectivité et Lien social » aux éditions Érès. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont *Un monde sans limite* (Érès 1997) et *La condition humaine n'est pas sans conditions* (Denoël 2010). Il exerce à Namur en Belgique.

FABERT

le chemin qui mène à l'éducation
the road that leads to education

Éditions Fabert
Tél.: 33 (0)1 47 05 32 68
editions@fabert.com
www.fabert.com

yapaka.be

Coordination de l'aide
aux victimes de maltraitance
Secrétariat général

Ministère de la Communauté
française de Belgique
Bd Léopold II, 44 – 1080 Bruxelles
yapaka@yapaka.be



ISBN: 978-2-84922-172-3
Prix: 3,90 €
Diffusion / Distribution:
Volumen



FONCTION MATERNELLE, FONCTION PATERNELLE

LECTURES

FONCTION MATERNELLE FONCTION PATERNELLE

Jean-Pierre Lebrun

JEAN-PIERRE LEBRUN

TEMPS D'ARRÊT

yapaka.be / éditions FABERT

éditions **FABERT**

yapaka.be

Fonction maternelle

Fonction paternelle

Jean-Pierre Lebrun

Temps d'Arrêt / Lectures

Une collection de textes courts destinés aux professionnels en lien direct avec les familles. Une invitation à marquer une pause dans la course du quotidien, à partager des lectures en équipe, à prolonger la réflexion par d'autres textes. – 8 parutions par an.

Directeur de collection: Vincent Magos assisté de Diane Huppert ainsi que de Delphine Cordier, Nadège Depessemier, Sandrine Hennebert, Philippe Jadin, Christine Lhermitte et Claire-Anne Sevrin.

Le programme yapaka

Fruit de la collaboration entre plusieurs administrations de la Communauté française de Belgique (Administration générale de l'enseignement et de la recherche scientifique, Direction générale de l'aide à la jeunesse, Direction générale de la santé et ONE), la collection « Temps d'Arrêt / Lectures » est un élément du programme de prévention de la maltraitance yapaka.be.

Comité de pilotage: Deborah Dewulf, Nathalie Ferrard, Ingrid Godeau, Louis Grippa, Françoise Guillaume, Gérard Hansen, Françoise Hoornaert, Perrine Humblet, Céline Morel, Marie Thonon, Reine Vander Linden.

Sommaire

Situation du problème aujourd'hui	5
Un préliminaire.	8
Pourquoi la fonction parentale?	10
Deux parents pour transmettre notre humanité	17
Pourquoi deux parents? Pourquoi père et mère?	24
Deux fonctions différenciées et asymétriques	34
Une configuration inédite	43
Une illustration par la littérature	47
Un enfant seulement de la mère	51
Conclusion	53

Une initiative de la Communauté française de Belgique.

Éditeur responsable: Frédéric Delcor – Ministère de la Communauté française de Belgique – 44, boulevard Léopold II – 1080 Bruxelles.
Juin 2011.

Situation du problème aujourd'hui

Parler aujourd'hui de fonction paternelle et de fonction maternelle, voire de père et de mère, est souvent très mal vu ! Il y a quelques mois¹, la presse intitulait un article : "Mère et Père perdent leur sexe". Le journaliste y évoquait ce qui venait de se décider aux États-Unis où les nouveaux formulaires du Département d'État américain pour les demandes de passeports ne devront plus mentionner « Mère » ou « Père » mais « Mère ou Parent 1 » et « Père ou Parent 2 ». L'administration Obama réalise là un changement demandé par les organisations homosexuelles. Dans un premier temps, le State Department avait même annoncé que ses formulaires ne mentionneraient plus que « Parent 1 » et « Parent 2 » mais il s'est ensuite ravisé et a imposé ce subtil compromis, additionnant l'ancienne et la nouvelle formulation.

Les militants homosexuels se sont bien sûr réjouis de la décision bien qu'ils estiment que ce n'est là qu'un premier pas vers la suppression de la discrimination qui les atteint. À l'inverse bien sûr, les avocats de l'hétérosexualité ont fulminé.

Au fond, l'anecdote pourrait n'être qu'amusante et banale : d'un côté, des partisans du progrès à tous crins, de l'autre, des défenseurs de l'ordre établi, et c'est d'ailleurs bien souvent dans ce classement sommaire qu'on est tenté de positionner quiconque se permet d'intervenir dans ce débat.

1. Le quotidien *Libération* du 11 janvier 2011.

Le lecteur comprendra que c'est donc une véritable gageure que de prétendre expliciter aujourd'hui les fonctions maternelle et paternelle, car le moment où nous sommes semble imposer de manière évidente pour (presque) tout le monde que ce ne seraient plus là que deux variations d'une seule et même fonction : la fonction parentale. Même si, comme Pierre Delion² l'a fait dans cette même collection, on peut alors distinguer maternalité et paternalité.

Préciser simplement que peut-être, quand même, la différence entre père et mère mérite de subsister, prête aussitôt à être entendue – et dès lors immédiatement discréditée –, comme voulant restaurer l'autorité paternelle et ainsi, dans le même mouvement, empêcher les couples homosexuels d'avoir droit à l'enfant, d'avoir accès à l'homoparentalité.

Il conviendra pourtant d'au moins reconnaître que le contexte du jugement qui va de soi et de l'opinion qui s'impose d'office n'a jamais été propice à l'intelligence collective, encore moins à l'attitude rationnelle et suffisamment distante de l'émotion pour soutenir une démarche de réflexion quelque peu rigoureuse.

Il n'est donc pas sûr qu'un tel climat permette de poser les questions que ce petit texte veut amener au débat. Disons-le donc d'emblée : ce livret ne s'adresse qu'à ceux qui souhaitent s'interroger sur les enjeux actuels – particulièrement cruciaux – de l'éducation et donc, forcément, de ce qu'impliquent les places différentes de père et de mère. Il renvoie dos à dos les défenseurs de l'évolution des mœurs et du progrès automatique que celle-ci devrait inéluctablement entraîner, aussi bien que les nostalgiques d'un passé définitivement révolu, qui refuseraient de prendre en compte les changements cruciaux propres à notre époque.

Ajoutons que, mine de rien, l'évolution de l'administration américaine pourrait n'être pas si égalitaire qu'elle le

souhaite et le prétend. Simplement parce qu'il semble bien que nous n'échappions pas à devoir placer d'aucuns en 1 et d'autres en 2... et qu'évidemment, ceci n'est pas sans une double conséquence. D'abord, que malgré nos vœux légitimes de démocratie la plus égalitaire possible, il n'est pas certain que nous soyons en mesure de faire fi de la reconnaissance d'une dissymétrie, et donc aussi d'une prévalence, en l'occurrence celle de l'ordinal, du 1 sur le 2. Ensuite, parce qu'il n'est évidemment pas indifférent de mettre tel ou tel à cette place, et qu'y inscrire la mère et non plus le père n'est peut-être pas sans signification ni conséquence.

Autrement dit, il s'agit de prendre en compte qu'une dissymétrie est peut-être irréductible, voire même bel et bien fondée. Et que si tel était le cas, cela mériterait de s'interroger sur son origine, sur ce à quoi elle peut nous avoir été – et nous est toujours – nécessaire, et sur ce que signifie de faire comme si elle n'existait plus.

2. Delion P., *La fonction parentale*, coll. « Temps d'Arrêt/Lectures », Yapaka, Bruxelles, 2007.

Un préliminaire

Je voudrais aussi rappeler que ce que je viens d'évoquer démontre, s'il le fallait encore, que cette question des fonctions maternelle et paternelle est entièrement prise dans les filets des transformations de société dans lesquels nous sommes aujourd'hui entraînés, voire même emportés. Le lien au social en cette affaire est manifeste: les fonctions de la mère et du père sont entièrement à repenser eu égard aux changements qui nous atteignent de plein fouet et qui vont, pour n'en citer que quelques-uns, de l'incidence des possibilités de procréation médicale assistée aux recompositions familiales de tous ordres, des adoptions de plus en plus fréquentes aux homoparentalités, de l'augmentation de l'espérance de vie – en l'occurrence celle de la femme, qui fait que sa vie de mère est désormais loin de recouvrir la totalité de son existence – aux modifications considérables qu'entraîne le travail des femmes sur la disponibilité des mères, surtout au premier âge de la vie de l'enfant...

Ce que je vais développer n'est pourtant pas à entendre comme une perspective permettant de comprendre toutes les situations de manière générale et valant donc pour tout le monde. Comme psychiatre et psychanalyste, je reste entièrement soumis à l'exigence de ce qu'on appelle dans notre jargon "le cas par cas", mais il se fait aussi que je ne me sens pas satisfait lorsqu'on veut m'empêcher de voir une évolution à l'œuvre. Le fait d'être régulièrement plongé, *via* des supervisions, dans la clinique des centres de santé, de l'accueil des jeunes, des Aides en Milieu Ouvert, des hôpitaux de jour, etc., me confronte à une évolution qui, si elle ne rend pas compte de toutes les situations, indique néanmoins une tendance générale; c'est elle que je voudrais mettre en évidence, simplement parce que cela pourrait nous rendre plus attentif à ce qui est en train de se produire et, de ce fait, nous inviter à éventuellement réajuster nos façons d'intervenir.

En ce sens, jusqu'à la première moitié du vingtième siècle, fleurissait surtout la névrose. L'exigence sociale était de refouler le sexuel, et le père était l'agent qui imposait ce renoncement; il était aussi l'instance à laquelle on adressait sa revendication. Aujourd'hui, en nos temps de libération du sexuel et d'estompement du père comme lieu d'adresse, la question se pose de savoir quelles conséquences cliniques sont entraînées par ces changements. C'est donc aussi la clinique actuelle, l'actualité clinique qu'il s'agit d'éclairer quelque peu.

Dans nos sociétés, c'est dans la famille nucléaire que se transmettent les lois du langage, de ce qui nous détermine comme humains, de ce qui nous fait appartenir à l'espèce humaine. C'est donc là, depuis des siècles, le lieu où se réalise l'humanisation, au travers de ce qui se passe entre père et mère. C'est la raison pour laquelle l'enjeu mérite qu'on y regarde de plus près. Il ne peut être question d'adhérer sans réserve aux pratiques nouvelles, pas plus que nous n'avons à rejeter sans discernement les changements auxquels nous assistons.

Le champ de l'articulation entre le lien social et la subjectivité est loin d'avoir été étudié avec la rigueur qui pourtant s'impose, et qui, sans doute, s'imposera de plus en plus. Ce petit livret essaye un tant soit peu d'y contribuer.

Pourquoi la fonction parentale ?

Commençons par nous demander ce qui fait qu'aujourd'hui prévaut cette notion de fonction parentale ou de parentalité, souvent largement préférée dans le discours courant à celui de père et mère. L'une de ses premières occurrences est certainement le concept d'autorité parentale, introduit dans le code civil en 1970, en lieu et place de celui d'autorité paternelle. La légitimation de cette nouvelle appellation ne fait aucun doute. Il s'agit de prendre acte, au sein même de la famille nucléaire, de l'égalité des conditions. Pour Tocqueville, observateur pointu des changements qu'introduisait la démocratie, elle était le fait générateur, le principe de la nouvelle organisation sociale née de la Révolution Française de 1789; elle s'est aujourd'hui généralisée, au point de devenir l'horizon politique irréductible de la plupart des États de la planète.

On peut donc très bien comprendre que ce vœu d'égalité des conditions ait aussi atteint la situation des femmes et que la revendication féminine, voire féministe, ait conquis un nouveau fonctionnement de la famille nucléaire conjugale. De ce fait, c'est l'autorité parentale qui s'est substituée à l'autorité paternelle, ce vestige du monde patriarcal que la démocratie avait renversé et que nous étions, en 1970, en train de quitter.

Dans le monde patriarcal que soutenaient autant la religion que le politique, les femmes en effet, lorsqu'elles devenaient mères, devaient être comme les enfants des hommes. Elles devaient se soumettre à l'autorité des pères et n'avaient pas droit à la décision finale en cas de conflit, sauf pour ce qu'il en était de l'enfant en bas âge. Il s'agissait donc, à juste titre, de faire évoluer la famille nucléaire elle aussi vers davantage d'égalité démocratique, et le fait de qualifier désormais de parentale plutôt que de paternelle l'autorité

qui s'exerçait sur l'enfant devait pouvoir contribuer à cette évolution légitime.

C'est alors dans un second temps – le milieu des années 80 – mais dans le même mouvement, que le terme de parentalité s'est substitué à celui de parents. L'avantage du terme était lui aussi de faire valoir plus encore l'égalité de chacune des deux fonctions – hier relativement bien enfermées dans les modèles culturels spécifiques liés au patriarcat – qu'étaient celles de père et de mère.

Mais aussi, et même sans doute surtout, le terme de parentalité permettait de faire face aux nouvelles reconfigurations de la famille, par ailleurs de plus en plus fréquentes : famille monoparentale, famille recomposée, famille homoparentale...

La parentalité s'est alors classiquement définie comme l'ensemble des réaménagements psychiques et affectifs qui permettent à des adultes de devenir parents, c'est-à-dire de répondre aux besoins de leur(s) enfant(s) à trois niveaux : le corps (les soins nourriciers), la vie affective, la vie psychique³.

Il vaut la peine de s'intéresser à ce qu'implique l'évolution, au sein même de la langue, vers ce mot de parentalité. Ce terme se trouve dans le *Dictionnaire culturel en langue française* d'Alain Rey, où il est précisé qu'il a émergé en 1985 – suivi en 1997 par celui d'homoparentalité. Parentalité est donc la substantivation de l'adjectif parental. Or cet adjectif qualifie exactement de la même façon le père ou la mère puisque chacun, à sa manière, est désormais parent, auteur du projet parental, comme il est même écrit maintenant dans le code civil en Belgique.

En ce sens, parental peut très bien ne plus impliquer la différence des sexes, alors que le terme de parenté dans l'imaginaire commun supposait nécessairement un rapport d'alliance et donc deux sexes différents. Parental

3. *Ibidem*.

entraîne donc, sans le dire, un estompement de la différence des sexes et parentalité entérine sa disparition tout en maintenant la différence générationnelle.

Il est d'ailleurs souhaité que parental suppose de se passer de cette différence des sexes afin d'éviter toute discrimination à l'égard de l'homoparentalité. C'est aussi la raison pour laquelle j'avance que ce terme homoparentalité est en lui-même un pléonasme parce que, de fait, le mot parentalité fait déjà abstraction de la différence de sexe des parents. Je le précise néanmoins : ceci n'implique nullement à mes yeux de refuser l'homoparentalité, mais simplement d'en situer correctement les enjeux.

Mais un tel glissement sémantique veut donc d'abord et surtout insister sur les capacités éducatives des parents. Il fait donc de ces deux-là essentiellement un couple d'éducateurs, le mot de couple se réduisant ici à désigner deux intervenants dans une égalité présumée accomplie ou en tout cas en obligation de l'être. En ce sens, le terme de parentalité soutient bel et bien un programme d'égalité démocratique entre les membres du couple homme-femme, là où hier l'autorité paternelle venait d'emblée donner une prévalence au père. Pourquoi ne serions-nous pas ravis de cette évolution ? C'est que le problème s'avère peut-être plus complexe qu'il n'y paraît.

En effet, en prenant en compte les capacités éducatives des parents plutôt que leur engagement d'homme et de femme, de père et de mère, le terme de parentalité implique la dissociation possible entre être parent et être éducateur. Le mot de couple se réduit alors à désigner deux intervenants dans une symétrie exempte de toute référence à un réel qui les ferait coexister ensemble. Il pourrait ne plus s'agir que d'un covoiturage éducatif, d'une cohabitation ou d'un compagnonnage.

Ce que je voudrais mettre en évidence, c'est que désormais notre manière de parler de parentalité et aussi aujourd'hui d'homoparentalité n'est que la conséquence

logique d'une organisation collective qui, précisément, n'assume plus de représenter, ni ainsi de donner sa place à ce qui fait discordance, dissymétrie, inadéquation, hiatus, vice de structure, non-rapport, etc., ce qu'a contrario le sexuel impliquait – et implique – toujours.

La sexualité humaine est, en effet, toujours traumatique, par essence diront certains, de structure diront d'autres, mais c'est un traumatisme salutaire. Elle est traumatique parce qu'elle n'arrivera jamais à faire qu'homme et femme se rencontrent comme l'aiguille avec le chas ; le chancre du langage a frappé et c'est dès lors l'absence de ce rapport idyllique entre les sexes qui est au programme. Entre homme et femme, il y a un mur, le mur du langage, et ce dernier empêche la coïncidence. Pour l'in-fans, la sexualité est en ce sens toujours traumatique parce que l'adolescent qui s'y engage avec son statut d'être parlant, sait très bien qu'il n'y a pas de comportement préétabli sur lequel compter, qui serait le bon, et cela contrairement à l'animal dont l'instinct dessine entièrement à celui-ci l'issue adéquate. Elle est en revanche salutaire, puisqu'elle contraint l'enfant à faire place à ce qui lui échappe, à ce qui est autre, et l'introduit ainsi à l'altérité ; elle l'oblige à supporter d'être entamé par l'autre, elle le force à renoncer à se penser uniquement à partir de lui-même, à perdre ce qu'on a coutume d'appeler la toute-puissance infantile.

Mais la sexualité humaine ne concerne pas que le génital. La sexualité humaine contamine tout ce qui est humain, et c'est bien le sens de ce que Freud a fait entendre. Elle est le modèle de tout ce qui peut se passer entre humains : jamais d'adéquation parfaite, un impossible toujours présent. Forcément, vouloir faire disparaître, en évinçant dans et par les mots la disparité que le langage introduit, ne pourra qu'être congruent avec la disparition programmée du sexuel, avec la récusation de la découverte freudienne.

Il s'agira donc d'une nouvelle façon de se défendre du sexuel. Hier on faisait appel au refoulement pour repousser cette vérité de la sexualité humaine.

Aujourd'hui, les possibilités nouvelles que nous offre notre évolution nous invitent plutôt à ne pas nous laisser contaminer par ce chancre, à rester en deçà de ce sexuel, comme hors du sexe, à faire comme si ce trauma de structure pouvait ne pas nous atteindre.

Or, c'est bien la façon dont cette disparité aura été assumée – ou pas – dans l'inconscient des adultes qui se transmettra. Par exemple, la manière dont des parents homosexuels, au même titre que des hétéros auront fait face à ce hiatus – donc bien au-delà de leurs comportements –, sera déterminante dans la transmission et infléchira le destin des enfants de leur couple.

Voilà ce que je peux soutenir, sans me faire le héros du progrès, en quoi consisterait l'homoparentalité au sens strict du terme, sans non plus m'en faire le pourfendeur. Mais non sans me hérissier contre ceux qui, par des mécanismes de pression sociale relevant du lobbying, veulent à tout prix imposer un pas de plus vers la symétrisation, et contre ceux qui trouveront dans les théories les plus subtiles, fussent-elles psychanalytiques, la raison d'abandonner toute vigilance, voire toute réflexion critique, à l'égard de ce qui tient à tout prix à se présenter comme un progrès indiscutablement sans faille ni revers.

Pour savoir ce qu'il en résultera, il faudra bien attendre, comme toujours pour ce qui est de la transmission, la troisième génération.

Je voudrais donc revenir à cette disparité des places de père et de mère qui, pour autant qu'elles ne soient pas parentalisées, relèvent et renvoient toujours à ce qu'il est permis d'appeler un homme et une femme.

Car en faisant croire qu'il suffit d'appeler désormais la parenté parentalité, on présuppose l'éviction de ce qui fait toujours os entre homme et femme, on présuppose autrement dit, la possibilité d'un accord entre eux, comme s'il n'y avait aucune difficulté à ce que celui-ci se réalise... Or tout le monde sait – et la clinique le prouve

tous les jours – que cet accord, pour advenir, doit être continuellement remis au travail, qu'il n'est que le fruit de réajustements incessants, et qu'en fin de compte, il faut bien le reconnaître, bien que toujours espéré, il n'est jamais vraiment atteint.

Et ceci pour la raison toute simple que jamais deux sujets ne sont identiques, – même s'ils sont de même sexe – et que, dès que surgissent leurs différences, la confrontation exige un réarrangement pour que les deux puissent poursuivre ensemble. Qui dénierait le constat que la vie en couple, quel qu'il soit, est loin d'être simple ?

Ainsi, très concrètement, parler d'autorité parentale pour dire que l'on attend désormais que les deux parents, et plus seulement le père en décision finale, servent conjointement de référence à l'enfant est certes aujourd'hui très légitime. Mais lorsque les parents ne s'entendent plus, où est l'autorité parentale ? Nombre de magistrats constatent cette difficulté lors des divorces ; bien sûr, certains parents continuent à exercer cette autorité conjointe pour leurs enfants, même s'ils n'arrivent plus à vivre ensemble, et dans ce cas l'autorité parentale reste de mise. Mais d'autres, en revanche, vont s'arracher les enfants autant qu'ils se déchirent ; l'enfant pourra même être pris en otage par l'un des parents, et l'on parlera aujourd'hui d'aliénation parentale. En ce cas, l'autorité parentale sera plutôt devenue ce qu'il faut bien appeler un oxymore, c'est-à-dire un alliage de deux mots qui n'ont ensemble pas d'existence.

Tout ceci nous amène au constat que le concept de parentalité, s'il vient signifier un vœu d'évolution démocratique bien légitime, est loin de faire disparaître les difficultés. C'est même comme si, avec cette nouvelle appellation, nous nous déclarions exemptés de toute référence à une confrontation que nous savons pourtant inéluctable – ce que le psychanalyste lacanien appellera un réel. Par réel, nous entendons ici simplement ce qui n'arrive pas à être réglé par un quelconque

programme, voire contrat, ce qui en aucun cas n'arrivera à faire consensus.

Voilà pourquoi, subrepticement, ce changement dans la langue véhicule à son insu la substitution à la disparité du couple sexué d'une parité d'emblée symétrique. Cette confiance nouvelle, quoique très bien intentionnée, contredit pourtant la pratique clinique quotidienne : le couple homme-femme reste et sans doute restera le modèle même de ce qui n'arrive jamais à s'entendre parfaitement ! Nous constatons de la manière la plus commune que ce qu'un homme attend d'une femme n'est jamais ce qu'une femme attend d'un homme ! La psychanalyse lacanienne a d'ailleurs fait de ce constat une pierre d'angle. Lacan serinait : il n'y pas de rapport sexuel ! Entendons : entre homme et femme, c'est comme entre cent et trois, la division ne tombe jamais juste !

Autrement dit, passer, comme le veut aujourd'hui le discours courant, de la parenté à la parentalité signifie qu'à cette vérité banale mais éprouvante – entre homme et femme, ça ne s'emboîte pas comme entre une fiche électrique mâle et une fiche femelle – on substitue un couple de parents présentés comme différents anatomiquement mais psychologiquement symétriques, et qu'ainsi on donne à croire que le réel de leur non rencontre, que leur irréductible malentendu pourraient ne plus être au programme.

Ceci ne vaut pas que pour le couple hétérosexuel, c'est simplement le paradigme de toute relation humaine. Le couple homosexuel sera logé à la même enseigne ; il sera confronté au même impossible.

Quiconque est quelque peu attentif à la réalité de la vie (en l'occurrence conjugale, mais beaucoup plus largement à la vie tout court) sait bien que cette symétrie n'existe pas. S'ensuit toute une série de conséquences dont nous allons avoir à rendre compte dans la suite de notre propos. Mais avant cela, il nous faut revenir à ce que père et mère peuvent toujours nous apprendre.

Deux parents pour transmettre notre humanité

Une fois donc que nous ne nous laissons plus croire que la fonction parentale dispense d'office ses miracles, la question se repose : Mais pourquoi évoquer depuis la nuit des temps deux parents différents quant à leur sexe ? Pourquoi faudrait-il à cet enfant l'entourage de deux parents aux positions reconnues comme dissymétriques même si, en plus – osons le dire tout cru – ils ne s'entendent jamais (en tout cas jamais vraiment tout à fait) ? Qu'est-ce qui justifierait que la famille nucléaire – père, mère et enfant – reste d'actualité, alors que notre évolution remet en question, en toute légitimité démocratique, sa pertinence ?

Dans la langue française, chaque être humain commence par s'appeler un enfant, un in-fans, c'est-à-dire un "non parlant" (*fari*, en latin, signifie parler). Ceci met d'emblée en évidence que nous sommes des êtres de parole, que nous avons, de par notre appartenance à l'espèce, cette capacité fantastique du langage.

Le lecteur pourrait s'étonner de ce que je vais maintenant, dans mon propos, m'en référer au langage, à cette « *forme la plus haute d'une faculté inhérente à la condition humaine, la faculté de symboliser* », comme le disait le grand linguiste Benveniste. Mais c'est que, précisément, cette faculté de symboliser contient en elle-même toute la possibilité et la nécessité de la différence. Nous sommes la seule espèce qui ne se contente pas de deux géniteurs pour assurer sa reproduction. Pour la nôtre, s'impose aussi la transmission de cette faculté de symboliser, que j'appelle l'humanisation. Pour reprendre un propos de l'anthropologue Maurice Godelier, « *il faut toujours plus qu'un homme et qu'une femme pour faire un enfant* ».

J'ai décrit très longuement ailleurs – à la suite de très nombreux auteurs – comment cette possibilité de langage articulé caractérise notre "condition humaine", nous fait appartenir à "l'espèce humaine". Ceci m'amène à avancer que l'enfance est ce temps où un nouveau futur sujet va devoir s'acclimater à cette condition qui sera la sienne, autrement dit s'humaniser.

Dès sa naissance, l'enfant est confronté à un divorce, celui de la parole et celui du réel. Je veux dire par là que l'enfant est confronté à une fracture irréductible : entre le réel et les mots qui disent ce réel, il y a un hiatus irréductible, une inadéquation insoluble. Les mots n'épuisent pas le réel auquel ils se réfèrent. Il y a toujours une part de réalité que nous n'arrivons pas à muer en mots.

Chacun le sait très bien : vouloir dire quelque chose d'intime, de singulier, n'arrive jamais à l'objectif fixé. Bien sûr, je peux penser le mot comme seulement désignant, mais quiconque réfléchit un peu sait très bien que cela ne rend pas compte de la complexité de ce que parler implique.

Assurément, chaque enfant est confronté à ce langage qui fait le lot de la condition humaine. Il peut arriver qu'il s'y confronte d'un coup, que d'emblée il en prenne la mesure juste. Peut-être est-ce le lot de ceux pour qui le génie a frappé, ainsi, par exemple, Rimbaud, lorsqu'il peut écrire "Je est un autre". Mais plus couramment, l'enfant tâtonne, il fait l'épreuve des mots à son corps défendant ; guettant ceux qui l'entourent, il est à l'affût de ses premiers autres que sont ses père et mère, ou ses deux parents. Il identifie comment ceux-là font – ou ne font pas, ou font mal – avec ladite condition, comment ils supportent ce hiatus, cette fracture : est-ce qu'ils s'en trouvent contrits, voire désespérés ; est-ce qu'ils font comme si cela n'existait pas ; est-ce qu'ils le dénie ou l'ignorent délibérément ; est-ce qu'ils mentent à ce sujet ; est-ce qu'ils se mentent ; est-ce qu'ils se protègent de cette rencontre ? Les modalités de faire à cet égard sont multiples et chaque singularité est une

réponse nouvelle à cette contrainte d'habiter la condition humaine. Très vite, dès la naissance, voire même déjà avant, l'enfant y est sensible.

En fait, cette confrontation le laisse au départ "sans recours", dans un état de détresse, d'*Hilflosigkeit*, comme disait Freud, puisqu'il ne peut, de ses seules forces à lui, faire face à sa condition. Comme nous le savons, le petit de l'homme naît prématurément en comparaison des animaux. À leur naissance, ceux-ci s'adaptent très vite à leur condition. De plus, leur instinct guide leur conduite. S'il suivait ce modèle, l'enfant devrait naître beaucoup plus tard. Cette prématurité n'est pourtant pas qu'un handicap ; elle permet aussi une plus grande dépendance à l'égard de l'environnement et des premiers autres qui l'entourent, et donc aussi de la langue qu'ils parlent. L'enfant va donc dépendre de la façon dont ses premiers autres font – ou ne font pas – avec leur condition.

Et quand il s'engagera à son tour dans la parole, il le fera avec les manières de la génération précédente. Ce qui n'empêchera pas que ce qui sera finalement exigé de lui, c'est qu'il accepte d'endosser la fracture que véhicule le système symbolique et la déception que celui-ci entraîne : jamais cela ne communique tout à fait, jamais tout n'arrive à être dit, jamais tout malentendu ne peut être dissipé. Condamné à ce que cela rate ! Comme le dit merveilleusement Samuel Beckett, « *essayer encore, rater encore, rater mieux !* » C'est donc toujours une épreuve de deuil, d'acceptation de l'échec, de la perte.

Parler, en effet, le mettra d'emblée dans la méprise, dans le risque de ne pas être compris, voire de ne pas être entendu. Cette faculté de langage qui rend tant de choses possibles – réfléchissons un instant à ce qui ne serait plus possible s'il n'y avait pas la parole – mais qui porte aussi avec elle son épreuve : elle contraint à une insatisfaction résiduelle irréductible.

C'est comme si notre condition d'être parlants nous tordait, en quelque sorte ; elle est une obligation, une

contrainte car, sans la possibilité de langage, comment s'humaniserait l'enfant ? Mais en même temps, elle fait perdre l'adéquation à soi-même, la coïncidence. On comprend la pertinence de la formule de Valéry: « *Ma présence est poreuse.* » On sait que le chat ou le chien s'arrêtent de manger lorsqu'ils ont satisfait leur faim, car c'est comme si la nourriture rencontrée saturait leur besoin. Au contraire, même s'il peut être satisfait dans ce même besoin, l'enfant se voit contraint d'intégrer ledit besoin dans la parole, et donc de consentir à perdre l'adéquation entre sa faim et ce qui le nourrit, d'intégrer l'inadéquation entre le mot et la chose. C'est ainsi que dans certains cas il continuera de se nourrir au-delà de sa faim (jusqu'à en devenir obèse), ou au contraire qu'il refusera de manger alors que sa faim pourtant le taraude (ce que fait l'anorexique).

On n'a plus l'air aujourd'hui de bien prendre la mesure de ce que cette condition est la nôtre et de ce que nous avons toujours – même si c'est à notre insu que nous le faisons – la charge de la transmettre à la génération qui suit. De la transmettre, ce qui n'est pas équivalent à la lui apprendre! « *L'humain n'est pas humain seulement parce qu'il est de l'espèce dite humaine, mais parce qu'il prend à sa charge le processus même grâce auquel l'humanité s'est humanisée, avance Marie-Jean Sauret. L'humain n'est donc pas seulement celui qui s'humanise, mais celui qui transmet à son tour les conditions d'humanisation de ceux qu'il engendre, adopte ou reconnaît simplement comme ses héritiers⁴.* »

Pourtant, voilà des siècles que les générations de parents travaillent à faire accepter à l'enfant la spécificité de sa condition, celle de parler, c'est-à-dire de pouvoir rendre absent ce qui est présent et vice versa. Parler d'un éléphant le fait venir dans la pièce, même s'il n'est pas là, mais cette capacité de parler se paye du prix de ne plus pouvoir se débarrasser de l'absence. Rencontrer la chose comme telle, dans une présence qui serait saturante, sera à jamais impossible: il y

4. Sauret M.J., « L'enfant branché », in *Clinique lacanienne*, n° 10, p. 21, 2006.

aura toujours incluse ce que la médiation langagière a introduit entre la chose et moi. La faculté de langage se définit donc par le fait de dialectiser l'absence et la présence.

C'est à transmettre cette possibilité que vont travailler – sans même le savoir – les deux parents, chacun à sa façon, comme nous le verrons plus loin. Mais retenons ici que l'opération vise à ce que se transmette à l'enfant ce possible, à lui signifier, de par leur propre fonctionnement, que c'est viable. Eux-mêmes s'y sont déjà astreints, et leur vie d'humains a été possible. C'est pourquoi, successivement, ils lui témoigneront de l'amour mais ne céderont pas à toutes ses exigences pour autant, ils consoleront ses pleurs – je supposerais volontiers que ses pleurs attestent de son impuissance momentanée à faire face à ladite condition – mais assumeront l'impossibilité de les lui éviter. On voit bien que dans cette présence que tous deux lui prodiguent, il s'agit toujours de dialectiser l'absence et la présence, chacun selon sa singularité, moyennant quoi ils transmettent à l'enfant leurs propres façons de faire avec cette condition, bien plus qu'ils ne lui apprennent son usage.

Mais pour que cette possibilité de langage existe, pour que l'enfant puisse participer de cette capacité symbolique, il faut que "l'in-fans" consente, lui aussi, à progressivement entrer dans le jeu. Et pour ce faire, qu'il accepte de payer le prix pour se l'approprier. On peut d'ailleurs comprendre ainsi la célèbre phrase de Goethe que Freud aimait tant: « *Ce que tu as reçu de tes pères, acquiers-le pour le posséder.* » Ce que tu as reçu de tes pères, c'est la possibilité de langage, mais tu dois l'acquérir pour la posséder!

C'est évidemment cette nécessité pour l'enfant de souscrire lui aussi à ladite condition qui constituera sa garantie de pouvoir devenir à son tour sujet désirant. Il est nécessaire qu'il reprenne à son propre compte cette potentialité de langage, même s'il l'a reçue dans son patrimoine génétique. Il doit y mettre du sien pour vraiment pouvoir prendre place dans l'espèce humaine.

Les choses sont à cet égard particulièrement bien faites : car pour pouvoir être ainsi disponible à cette capacité de langage, il ne faudrait pas qu'il naisse quasi-adulte – ce qui est le cas dans le règne animal –, auquel cas il n'aurait pas la contrainte d'être soumis à la langue des autres. Il n'y aurait pas de place pour devoir se soumettre à la langue de ceux qui l'entourent.

De fait, sa naissance est prématurée, il doit donc être pris en charge, au niveau le plus concret – ce qu'on appelle ses besoins : nourriture, déplacement, propreté, etc. –, par un autre humain pendant une assez longue période, bien plus longue que dans le règne animal. Cet autre humain doit non seulement le prendre en charge en lui apportant ce à quoi il ne peut pas avoir accès par lui-même, mais, surtout, va le considérer d'emblée comme un sujet potentiel et donc aussitôt lui parler. Il profitera de la dépendance dans laquelle se trouve l'enfant à son égard pour lui distiller des mots. C'est ainsi qu'il l'introduira au langage. De ce fait, la dépendance de l'enfant à l'égard des adultes qui l'entourent – habituellement ses parents – concernera donc les premiers soins mais aussi les paroles énoncées autour de lui.

La parole des premiers autres qui l'entourent induit ce que j'appelle son humanisation. En ce sens humanisation et éducation sont synonymes. Éduquer, c'est donc d'abord aider l'enfant à endosser cette condition humaine, l'amener à s'y faire, lui rendre acceptable que cette insatisfaction irréductible soit son lot, parce que c'est aussi ce qui lui permettra d'inventer sa vie, d'exister comme sujet singulier.

Et ceci n'est pas du côté d'un "apprendre" mais plutôt du côté d'un "transmettre". C'est un problème de transmission. Je veux dire par là que les parents pourront bien s'évertuer à apprendre cela à leur enfant, à en faire l'inventaire, à le lui expliquer, tout cela ne suffira pas, car ce qui importe c'est qu'ils le lui transmettent. Sera essentielle la façon dont ils le feront, car leur façon de faire attestera de ce qu'eux-mêmes se sont faits à ladite condition. C'est d'ailleurs en cela qu'il faut entendre la

célèbre répartie de Freud à une mère, inquiète à propos de ce qu'elle devait faire pour être une bonne mère : « *Faites n'importe quoi, de toute façon, vous ferez mal !* » Il s'agit d'entendre dans cette boutade que cela ne résultera pas d'un apprentissage aussi accompli soit-il, que les parents auront beau s'évertuer à faire ce qu'ils croient être le mieux, cela ne changera rien au fait que ce qui se transmettra ce n'est pas ce qu'ils auront décidé de transmettre, mais la façon même dont ils le transmettent. Ceci ne se fera pas selon leurs vœux conscients, mais bien plutôt selon leur désir inconscient, c'est-à-dire qu'ils sont dans l'ignorance de ce qu'ils transmettent. Une formule de Pascal Quignard, extraite de son livre *Vie secrète*, résume très bien cet enjeu : « *On transmet ce qu'on ignore avec ce que l'on croit savoir.* »

Pourquoi deux parents ? Pourquoi père et mère ?

Avant d'aborder comment ceci est mis à l'épreuve au travers des fonctions spécifiques et différenciées de père et de mère, il me faut rappeler que cette humanisation s'est transmise de manière relativement satisfaisante pendant des siècles – sans doute aidée par la nécessité de se confronter à une réalité à laquelle chacun savait qu'il ne pouvait se soustraire. Mais aujourd'hui, à l'heure du tout possible, peut-être y a-t-il comme une invitation à relativiser cette nécessité. Il ne faut pas être grand philosophe pour repérer que dans notre économie néolibérale et consumériste, nous sommes plutôt sollicités à penser que l'on pourrait se passer de cette déception qu'engendre notre capacité de symbolisation. Certains parlent à ce propos de notre société de consolation !

Parler de parentalité, plutôt que de père et mère, irait-il aussi – même sans qu'on le veuille – dans ce sens ? Impliquerait-il de penser que l'on puisse, au sein de la famille nucléaire, se mettre à l'abri de la déconvenue qui est le propre de toute rencontre humaine ?

À cet égard, le propos d'un collègue pourrait nourrir notre réflexion : « *Combien de fois, se demande Hector Yankelevitch, devons-nous intervenir, auprès de parents d'un enfant, et leur dire, pour répondre à leurs interrogations sur les préséances, que l'égalité sociale et politique entre l'homme et la femme n'est pas forcément isomorphe à leurs fonctions de père et mère. L'égalité des sexes, étant presque toujours entendue comme absence de différence, ne facilite pas aux enfants la séparation d'avec leur mère. Notre époque sera celle où l'on aura connu – et cela ne fait que commencer – la plus violente révolte contre la différence des sexes comme référence réelle des sujets. Et il est bien possible que cette révolte constitue le socle d'une autre*

*forme historique de défense contre le malaise dans la civilisation*⁵. »

J'ai longuement explicité ailleurs en quoi l'égalité ne rendait pas plus facile l'accès à la différence des places que suppose la faculté de langage. Mais à l'occasion d'une expertise d'enfants qui m'a été rapportée, j'ai pu prendre la mesure de la pertinence de ce qu'avance mon collègue. Ainsi, pour dessiner sa famille, la petite Zoé en dessine deux, celle de papa et celle de maman, séparées d'un trait vertical large et puissant qui divise la feuille en deux parties bien égales. Elle-même ne se représente pas dans le dessin, comme si elle ne se donnait aucune place. L'ensemble des difficultés de comportement de Zoé donnent par ailleurs à penser que sa difficulté est grande d'avoir à faire avec ces deux milieux complètement différents que le divorce de ses parents – alors qu'elle avait à peine trois ans – lui a laissé en héritage.

Effectivement, là où il aurait dû s'agir de profiter de rencontrer un homme-père et une femme-mère dans leur rapport forcément dissymétrique, Zoé se voit contrainte – à son insu – de faire avec ce avec quoi les deux adultes qui l'ont conçue se sont montrés incapables de faire. Et leurs incapacités, non contentes de s'entêner dans un divorce, se prolongent et se poursuivent dans la vie quotidienne de leur petite fille au travers de leur exigence de garde alternée présentée comme la seule capable de distribuer de manière égale, donc juste, les places respectives de père et de mère. J'avancerai que dans cette situation, même si elle se veut socialement et politiquement égalitaire, la garde alternée ne fait que continuer l'incapacité des parents à soutenir leur relation irréductiblement dissymétrique. Entendons-nous bien, il ne s'agit nullement de contester la pertinence d'une séparation. Il s'agit de prendre acte de ce que l'organiser légalement avec le principe de la symétrie peut perpétuer ce qui en a été la cause.

5. Yankelevitch H., *Du père à la lettre, dans la clinique, la littérature, la métapsychologie*, p. 85, Érès, 2003.

Cette nouvelle donne entraîne d'autres conséquences que nous pouvons ici entrevoir car, comme le soutient avec beaucoup de justesse notre collègue, ne sera pas facilitée pour Zoé la séparation d'avec sa mère. Pourquoi donc, est-on aussitôt légitimement en droit de se demander? Simplement parce qu'elle sera laissée comme deux fois face à un adulte dont il s'agira de se dés-assujettir, mais sans véritable recours possible à une figure tierce, tant la tiercéité de la figure parentale autre aura été réduite à presque rien dans l'égalité imaginaire à laquelle les deux parents se sont contraints.

Autrement dit, en voulant être les plus égaux possibles socialement et politiquement – et je le rappelle, en toute légitimité –, ces deux parents en viennent à vouloir la même égalité dans le champ relationnel intime jusqu'à espérer que père et mère disparaissent derrière la symétrie de la parentalité. Mais ce faisant, ce qui est précisément évincé, c'est le hiatus irréductible entre, d'une part le modèle que véhicule la mère et son rapport réel au corps de l'enfant, et d'autre part le modèle dont témoigne le père et son lien nécessairement symbolique à l'enfant, comme nous allons le développer plus loin longuement.

Nous sommes dès lors devant ce que j'appellerai une famille bi-monoparentale constituée de deux fois un parent, plutôt que face à un couple qui assume sa dissymétrie. Il ne s'agit pas ici de discréditer l'égalité politique et sociale des sexes, désormais au programme de la démocratie, il s'agit de prendre acte qu'il ne suffit pas de la déclarer telle pour qu'elle soit effective dans l'intimité de la relation! De plus, même si elle était acquise, il conviendrait encore qu'elle intègre l'asymétrie irréductible dans laquelle se trouvent les positions respectives d'homme et de femme – qui s'étend illico à celles d'homme et homme ou de femme et femme – et donc forcément aussi bien celles de mère et de père.

L'égalité démocratique à laquelle on prétend ne peut en effet être atteinte que si chacun des deux partenaires dépasse la relation inégale où l'un est l'enfant de

l'autre – ce qui était évidemment le cas du patriarcat où la mère était comme l'enfant du père. Mais il convient aussi d'intégrer qu'il n'est pas possible de laisser se confondre égalité et "mêmeté" là où de toute façon l'altérité spécifique aux humains, passant par le symbolique, met fin au règne du même. Et quand on promeut sans nuance l'égalité, celle-ci se rapproche dangereusement de la "mêmeté".

Il y va donc là d'un énorme paradoxe, à savoir que l'égalité démocratique aussi bien intentionnée soit-elle ne peut venir à bout de la condition d'asymétrie irréductible qu'impliquent les relations entre humains, même si politiquement ceux-ci sont, dans le cadre de nos démocraties, virtuellement égaux. Il faut pour arriver à de telles fins ajouter l'immense travail de la culture qui va contraindre et aider chacun à transformer la violence à laquelle il devra se confronter lorsque surgira la dissymétrie inéluctable⁶. C'est malheureusement ce travail que l'estompement de l'asymétrie semble souvent faire oublier aujourd'hui.

Mais revenons à la manière dont la dialectique présence et absence ressort de notre potentialité symbolique, se noue concrètement avec père et mère. En quoi la dissymétrie qui existe entre eux deux aide-t-elle l'enfant à faire face à cet enjeu?

Jusqu'à aujourd'hui, la première interlocutrice de l'enfant, le premier autre, s'appelle une mère. Ceci ne veut d'ailleurs pas nécessairement dire qu'il s'agisse de la mère biologique de l'enfant. Cette mère constitue la première adresse de l'enfant, son premier interlocuteur. Notons qu'il serait d'ailleurs possible, voire aujourd'hui préférable, d'inverser la formule et de dire que le premier interlocuteur de l'enfant, nous l'appelons dans l'après-coup la mère.

Commençons par rester dans la situation de loin la plus fréquente aujourd'hui encore. C'est la mère qui, le plus

6. Lebrun J.P., *L'avenir de la haine*, coll. « Temps d'Arrêt/Lectures », Yapaka, Bruxelles, 2006.

souvent, a la première la charge de rendre présente à l'enfant la scène du langage. Et habituellement, cette mère est aussi celle qui a enfanté. Elle est ainsi spontanément la plus proche de l'enfant, fût-ce parce que ce dernier est le produit de sa propre chair. De manière visible, accessible par les sens, il est né d'elle, d'une certaine façon, il n'est même né que d'elle. Il s'ensuit un lien intime, de corps à corps avec son enfant, que toute mère – ou son substitut – investit, sauf accident ou cas pathologique. Winnicott parlait à cet égard « *de préoccupation maternelle primaire* », c'est-à-dire de quelque chose qui n'a pas besoin d'être expliqué pour avoir lieu. De toute façon, il y a de la part de la mère une présence première à son enfant. Disons même qu'elle commence, vu cette proximité qu'elle a avec lui, par attester de sa présence.

Mais, comme je viens de l'indiquer, ce premier Autre maternel n'est pas qu'un autre de soins, c'est également et en même temps un autre qui parle, un autre de parole: cette mère parle donc à son enfant et même de son enfant. Ce faisant, elle atteste, elle témoigne déjà de l'absence à laquelle elle-même s'est faite, parce que celle-ci est inscrite dans le fait même de parler. Il y a donc, bien sûr, d'abord présence de la mère à l'enfant, mais, déjà, dans le même mouvement, cette présence, du fait d'être dans la parole, témoigne aussi de l'absence. Autrement dit, la mère atteste d'emblée de ce que perdre l'immédiat lui a été possible et est viable pour elle.

Dès les premiers moments de la vie du nourrisson, laquelle implique la présence d'un autre qui s'occupe de lui – ce qui faisait écrire à Winnicott que « *cette chose qu'on appelle un nourrisson n'existe pas* », autrement dit, pour simplifier, qu'il n'y avait jamais qu'un couple mère-nourrisson –, la présence, donc, est nouée à l'absence, truffée par de l'absence. Mais, de plus, cette alternance de présence et d'absence d'emblée signifiée à l'enfant devra en quelque sorte se rejouer sur un second plan, puisque l'enfant devra l'intégrer dans le rapport à la présence ou à l'absence effective, « physique », de la mère

elle-même. C'est précisément ce que rend possible le langage.

C'est la célèbre expérience que Freud relate dans les premières pages de son livre *Au-delà du principe de plaisir*. Il nous décrit comment son petit-fils, âgé de dix-huit mois, jouait avec une bobine de fil dont il tenait un bout et qu'il faisait apparaître et disparaître derrière son lit; et comment, en s'exprimant comme un enfant de cet âge, il faisait coïncider la disparition et le retour de cette bobine avec les sons For et Da, autrement dit, avec des phonèmes différents, O et A, qui, à leur tour, représentaient en quelque sorte l'alternance de la présence et de l'absence de l'objet, assurant ainsi la sécurité de son être au-delà de l'absence de sa mère. Freud fit l'hypothèse qu'il apprenait ainsi à manier la présence et l'absence de la mère. En quelque sorte, une double métaphore: le mot se substitue à la bobine et la bobine se substitue à la mère.

Il nous faut surtout remarquer qu'au travers de cette expérience et de sa répétition, l'enfant se trouve capable d'alterner présence et absence à lui tout seul. Grâce à ce jeu, c'est lui-même qui va en effet pouvoir faire sien l'alternance de la présence et de l'absence. Il deviendra ainsi moins dépendant de la présence concrète de l'autre maternel, précisément grâce à ces phonèmes (O et A) qu'il emploie et qui, dans un temps suivant, lui permettront d'agencer des mots.

En simplifiant, on pourra dire que ce sera donc finalement la mère elle-même qu'il pourra et devra quitter pour pouvoir à son tour parler. C'est pour cela que dans toutes les sociétés du monde existe un interdit humanisant: l'interdit de l'inceste. Inceste ne doit pas ici être entendu comme réalisation de l'acte sexuel avec la mère, mais comme le fait de conserver la mère comme présence qui comble, comme objet de jouissance, ou/et de rester cet objet pour elle. L'enfant garde la mère pour lui, la mère garde l'enfant pour elle, les deux mouvements venant se conjuguer dans le plus mauvais des cas. À laisser cette tendance qu'il convient de

qualifier d'incestueuse se réaliser, c'est purement et simplement la mort du désir, voire la mort tout court qui est convoquée. Simplement parce qu'alors c'est l'annulation de tout manque, donc l'extinction de tout désir – celui-ci ne se soutenant que d'un manque –, de par l'empêchement de se déployer vers autre chose, vers un ailleurs que la seule présence maternelle.

Mais le plus souvent la mère invite l'enfant à grandir, autrement dit à la perdre. Et le père, alors? Sa fonction est essentielle: il est précisément celui qui donne la raison de l'absence de la mère. Si la mère n'est pas toute à son enfant, c'est parce qu'elle est en lien avec quelqu'un d'autre, lien au profit duquel elle va d'ailleurs abandonner sa relation exclusive avec son enfant. Le père a donc une place importante en tant qu' « homme de la mère ». Remarquons aussi qu'au départ, lorsque l'enfant naît, son père est plutôt du côté de l'absence, contrairement à sa mère. Et c'est à partir de cette absence qu'il deviendra présent, *via* la parole de la mère qui le reconnaîtra.

On voit donc bien comment père et mère se répartissent différemment et de manière asymétrique l'accès à la dialectique de la présence et de l'absence qu'exige le langage. La mère commence par de la présence presque pleine, mais à y voir de plus près, elle introduit d'emblée l'absence, du seul fait de parler à son enfant. Le père est au départ quasi absent, mais ce qui va lui permettre de devenir présent, c'est qu'il va être introduit par la parole de la mère. D'abord, de par sa parole qui le reconnaît comme le père, ensuite parce que la mère prendra sa parole en compte.

Le père a donc aussi une place importante auprès de l'enfant, mais dans un autre registre: celui du symbolique plutôt que du réel. C'est un autre que la mère, un autre, certes moins proche, puisque lui n'a pas pris part à ce corps à corps privilégié avec l'enfant, mais plus astreint à en passer par l'échange *via* les paroles.

Il faut noter qu'il n'est le père de l'enfant que parce qu'il a été déclaré tel, autrement dit, il n'est père que *via*

la parole et cela, même si aujourd'hui, contrairement à hier, la génétique peut tenir lieu de preuve. En revanche, il est le premier à soutenir que, dans le monde de la mère et de l'enfant, il y a autre chose que leur relation à eux deux. De sa seule présence, il signifie qu'il y a une ouverture vers autre chose.

Il introduit donc l'altérité. Mais pour ce faire, il faut encore qu'il installe la dialectique présence-absence hors la mère. Premier autre à être différent de la mère, il est de ce fait le premier « étranger » – et il le restera d'ailleurs toujours un peu –, celui qui a introduit l'altérité. C'est pour cela que la relation au père est cruciale pour l'enfant. La tâche concrète du père va être d'amener l'enfant à percevoir que ce n'est pas à la mère qu'il est soumis, même s'il en a été radicalement dépendant. En signifiant à l'enfant que c'est lui, le père, qui s'occupe de la jouissance de la mère, il permet à l'enfant de s'en délester.

La mère n'est qu'un humain – je n'oserais pas dire un homme! – comme les autres. Ce qui implique que cette dépendance que l'enfant a éprouvée n'a été que momentanée, que grandir va l'amener à quitter cette protection, à assumer d'être seul, non esseulé mais seul en lien avec d'autres. C'est pour cela qu'existe un lien entre le père et le discours social. Il peut bien sûr exister des situations où le père veut garder l'enfant pour lui. Mais, comme on le sait, cela ne produit pas les issues les plus heureuses. Le père est bel et bien là, en principe, pour introduire l'enfant à l'altérité.

Pour être amené à ce trajet, l'enfant doit rencontrer un père qui ne soit pas lui-même soumis à la mère, qui ne soit pas resté son enfant, mais bien capable de soutenir son désir dans le lien à cette femme qui est la mère de leur enfant.

L'essentiel de sa tâche consiste donc à signifier à l'enfant qu'il n'est pas assujéti au caprice de sa mère. Pour faire entendre cela, la voie la plus simple est encore que le père lui-même ne soit pas assujéti à sa femme, ce

qui, lorsque s'est évanoui l'appui qu'il trouvait dans le social, est parfois loin d'aller de soi. Que si dépendance de l'enfant il y a, c'est une dépendance à la scène du langage (que la mère a la première rendue présente), et que d'ailleurs une des meilleures façons de ne pas être dépendant d'un quelconque autre est de consentir à cette dépendance au langage, ce qui implique en l'occurrence d'accepter de parler la langue commune, celle de la communauté à laquelle il appartient.

C'est pourquoi l'enfant ne peut pas se contenter seulement de parler jargon avec maman. Il y renoncera petit à petit et intégrera la langue de la mère, celle qu'elle parle avec le père, mais surtout celle de la communauté à laquelle les parents appartiennent, autrement dit, la langue de la société dans laquelle ils se trouvent.

On voit justement aujourd'hui beaucoup d'enfants qui parlent "bébé" jusqu'à très tard, ou qui ont d'importants retards de langage, un peu comme si leur manière de parler avec la mère leur suffisait... ou que le père, en tant qu'agent du social, n'arrivait plus à faire entendre la langue qui dépasse la relation mère-enfant. Mais cela anticipe déjà sur la suite.

Arrêtons-nous plutôt un instant sur ceci de crucial que nous pouvons maintenant formuler un mieux : pour qu'il y ait du père, il faut de la parole. Je parle du père. Je ne parle pas ici du géniteur. Et c'est parce qu'il y a cette irréductible nécessité de la parole – que je fais coïncider avec l'humanisation – que le père a été mis en position 1, pour reprendre nos propos du début de ce texte. Entendons-nous donc bien : ce n'est pas parce que lui, le père, est le plus important (on pourrait dire que ceci caractérise la dérive patriarcale), mais parce que son existence comme père est entièrement conditionnée par la parole. Autrement dit, au-delà de sa personne, le père témoigne, atteste de ce que l'humanisation a été opérante.

C'est la pertinence de la célèbre formule aujourd'hui pulvérisée : *mater certissima, pater semper incertus est.*

La mère est certaine car elle est visible, accessible par les sens. Le père, quant à lui, n'est père que dans la parole. Il est donc incertain et entièrement tributaire de celle qui va le dire père.

C'est donc la nécessité de ce travail d'humanisation, le travail de la culture, qui a jusqu'ici exigé qu'on substitue à la prévalence de la mère celle du père, qu'on coiffe le lien "naturel" à la mère par le lien "culturel" au père simplement parce que c'est ce qu'exige l'appartenance à l'espèce humaine. Donc simplement parce que c'est congruent avec l'appartenance à l'espèce humaine.

Vouloir prendre en compte, comme c'est aujourd'hui le vœu politique et social légitime du régime démocratique, que la femme soit l'égale de l'homme, qu'à part entière elle ait autant à dire que lui dans la vie conjugale, qu'on en finisse avec ce fait séculaire qu'elle soit sous l'autorité de son mari et du père de ses enfants, tout cela est pertinent puisque la mère elle aussi parle, puisqu'elle est aussi sujet. Mais ceci n'entérine nullement une inversion des prévalences ni, sous prétexte d'en finir avec le père en position de parent 1, d'y mettre désormais la mère.

En revanche, si l'on veut bien prendre en compte notre dette au langage, ceci impliquera que les deux parents, mère et père, premier autre et second pour ce qui concerne la présence à l'enfant, de manière irréductiblement asymétrique, mais désormais virtuellement égale, se reconnaissent contraints par ce qu'exige le langage.

Deux fonctions différenciées et asymétriques

Le lecteur aura compris que ces deux fonctions ne nous semblent pas relever de comportements. Je laisse à la psychologie et à la sociologie ce type d'exercice. La spécificité de ce que, comme psychanalyste, je peux apporter à ce débat, c'est précisément de relever que n'importe quel comportement peut être lu d'une façon ou d'une autre. C'est la signification que ce comportement prend dans l'inconscient du sujet qui est déterminante.

Ceci veut dire qu'un père peut très bien s'occuper autant qu'une mère du corps de son enfant, que sans doute, une mère peut très bien être celle qui travaille à l'extérieur et gagne la vie du couple, qu'un enfant peut dormir avec sa mère ou avec son père sans pour autant que ce soit d'office incestueux, qu'un père peut très bien ne pas savoir préparer les tartines pour l'école sans être pour autant un père à discréditer, qu'une mère peut s'occuper beaucoup de son enfant sans que cela soit d'office abusif, car tout cela relève du comportement qui devra trouver sa signification éventuelle eu égard à la façon dont la place de mère ou de père a été occupée. Et la vérité de ce comportement est toujours la propriété du sujet lui-même et non celle de celui qui l'observe. Ce qui n'empêche nullement que les professionnels puissent formuler quelque hypothèse, voire qu'ils doivent se faire un avis. À cet égard, on peut d'ailleurs rappeler que l'inconscient ne triche pas, libre en revanche à chacun de lui prêter oreille ou pas.

Mais ce qui importe, c'est la référence à ces deux places, celle de père et celle de mère. La condition langagière de l'être humain impose d'entrer dans la langue. Et cette condition impose en quelque sorte que l'enfant rencontre *via* les premières personnes qui l'entourent,

ses parents ou leurs substituts, des places dissymétriquement positionnées, même si elles ont toutes les deux une valeur égale.

L'une – celle de la mère – qui est de proximité corporelle et de plus grande présence, qui constitue en quelque sorte le premier interlocuteur de l'enfant, son premier autre. Et l'autre, celle d'un second autre, (second ou deuxième, telle sera la question) – celle du père – en tant que sa place vient en retrait – en 2 – par rapport à celle de la mère, puisque c'est plutôt par le biais des mots et de l'absence qu'il entre en jeu. Mais la tâche spécifique qui incombe au père est précisément d'inverser cette prévalence "naturelle" de la mère, non à son propre profit, comme on le laissait souvent penser au temps du patriarcat, mais au profit de cette inscription dans le langage auquel les humains que nous sommes sont soumis.

Autrement dit, si le patriarcat portait plutôt à donner au père un statut de second (donc qui terminait la série, sans troisième), l'enjeu est bien aujourd'hui de lui reconnaître un statut de deuxième, à savoir d'être celui qui permet que s'introduisent à sa suite... tous les autres. Qu'il entame l'enfant suffisamment pour que l'autre lui soit accessible au-delà de lui-même. Ainsi il inversera la primauté naturelle de la mère en assurant celle de la culture, c'est-à-dire du langage.

Lacan⁷ parle à ce propos de l'irréductible d'une transmission qui n'est pas « *celle de la vie selon la satisfaction des besoins* ». Autrement dit, il ne s'agit pas de la simple transmission du vivant, de la vie animale, mais de la transmission d'une constitution subjective. Seuls les humains disposent d'une constitution subjective et celle-ci est évidemment liée à cette capacité symbolique que suppose l'usage du langage. C'est à la famille conjugale que revient ce travail de la transmettre, donc bien aux deux parents, porteurs de modalités différentes pour

7. Je me réfère ici aux notes qu'il a adressées à Jenny Aubry: « Note sur l'enfant », *Autres Écrits*, Le Seuil, 2000.

intervenir auprès de l'enfant mais qui, néanmoins, sont soumis à une exigence identique, c'est que pour pouvoir se réaliser, écrira Lacan, cette transmission va « *impliquer la relation à un désir qui ne soit pas anonyme* ».

Que signifie cette exigence ? Anonyme selon le dictionnaire Robert veut dire « *ce dont on ignore le nom, ou qui ne se fait pas connaître par son nom* ». Et par extension « *que rien ne distingue de ses semblables* ». Ce qui est donc essentiel, c'est que l'enfant soit d'entrée de jeu un sujet singulier, virtuellement en tout cas ; la mère supposera en effet d'emblée à son enfant des réactions de sujet, et le père de même ; ses pleurs, ses sourires, ses cris seront interprétés comme voulant signifier quelque chose. Autrement dit, les parents feront implicitement l'hypothèse que c'est, d'ores et déjà, à une personne qu'ils s'adressent.

La manière de garantir cette possibilité d'« *une relation à un désir qui ne soit pas anonyme* », c'est d'ancrer cet enfant dans le désir de ses deux parents, dans leurs singularités à chacun. Leur rencontre ayant abouti à l'enfant, ils ont permis que se rejoue une nouvelle fois, et autrement que pour chacun d'eux, la donne de la vie humaine.

Effectivement, l'enfant vient suite à la rencontre de ses deux parents, mais il est aussi au carrefour de deux lignées, jamais d'une seule. Il n'est pas l'enfant d'une poupée russe, qu'elle soit maternelle ou paternelle, mais toujours déjà l'enfant de deux humains de la génération précédente. Mais n'oublions pas, comme je l'ai fait entendre, que ce qui a fait le point de rencontre des deux parents porte aussi leur point de non rencontre que, du fait de parler, ils promènent forcément avec eux.

Ce qui se transmet d'une génération à l'autre, c'est donc aussi bien des éléments positifs qu'une négativité garantie en quelque sorte par ce point de non rencontre, par ce hiatus, par le fait que mère et père ne coïncident pas, ne sont pas les mêmes, pas plus qu'ils ne pourront être adéquats l'un à l'autre.

De plus, ce qui intéresse directement notre propos concernant les fonctions maternelle et paternelle, c'est que cette absence d'anonymat se voit assumée différemment selon qu'il s'agit de la mère ou du père. Lacan écrit à ce propos : « *De la mère : en tant que ses soins portent la marque d'un intérêt particularisé, le fût-il par la voie de ses propres manques. Du père en tant que son nom est le vecteur d'une incarnation de la Loi dans le désir.* »

Cette différence renvoie bien sûr à la modalité d'intervention différente de la mère et du père, différente eu égard au travail d'humanisation. D'abord donc la présence de la mère. Il convient qu'elle apporte à son enfant les soins nécessaires, mais de manière particularisée, c'est-à-dire que les soins qu'elle lui prodiguera attestent de son investissement psychique pour cet enfant-là, précisément qu'il soit ce premier-né, ou ce dernier, ou cette première fille, ou cet enfant qui naît après le décès de quelqu'un de proche... Autrement dit, la mère va aborder son enfant avec toute sa vie affective à elle, elle va le prendre dans les filets de sa subjectivité, elle va accueillir ce qu'il est pour elle au moment précis où survient sa naissance (même sa conception). Ainsi, tout enfant est pris dans la jouissance de sa mère – enfin devrait l'être – et c'est là justement une garantie pour l'enfant de ne pas être traité de manière anonyme. Il est même essentiel que l'enfant soit absorbé dans la jouissance de sa mère, c'est-à-dire qu'il soit même enchevêtré dans ce que certains auteurs ont appelé la folie maternelle. Ce moment où la mère est entièrement bleue de son enfant et où elle va faire le vide autour d'eux.

Dans la plupart des cas, ce moment sera limité dans le temps, en tout cas cela sera programmé comme tel. Le fait que ce soient les soins qui soit évoqué par Lacan, indique bien le corps à corps que la relation mère-enfant suppose ; et ceci à l'inverse du père dont ce sera davantage le nom qui sera sollicité.

On pourra à juste titre rétorquer qu'il en allait ainsi "au bon vieux temps", que hier, effectivement, le père

intervenait peu sur le corps de son enfant, mais qu'aujourd'hui la majorité des jeunes pères ont avec celui-ci un rapport de corps à corps, quand ce n'est pas le père lui-même qui exerce cette prise en charge, simplement, par exemple parce que la mère est seule à travailler. Il est vrai qu'il a suffi de quelques dizaines d'années pour bouleverser nos fonctionnements traditionnels. Mais ce que je veux indiquer précisément, c'est que cela ne change fondamentalement rien à la nécessité de la différence des places. Cela peut certes modifier à nouveau les comportements, mais ceci n'éponge pas cette disparité des places auprès de l'enfant, à tel point que – je l'ai déjà dit – si jusqu'à aujourd'hui, la première interlocutrice de l'enfant, le premier autre, s'appelle une mère, il faudra peut-être inverser la formule et dire désormais, dans l'après-coup, que le premier interlocuteur de l'enfant nous l'appellerons la mère.

Ce qui est en effet essentiel c'est de ne pas récuser la division entre corps et langage, entre pulsion et parole. Notre humanité est irréductiblement faite d'un nouage entre le corps et le langage. Et pour que la transmission puisse opérer, il s'agit de ne lâcher aucun de ces constituants: la proximité de corps entre l'enfant et la mère est le paradigme de notre prise dans le réel, et entre l'enfant et le père. C'est le modèle de la nécessité d'en passer par les mots. Entre ces deux registres, il y a un irréductible hiatus. Les mots n'arriveront jamais à recouvrir entièrement le réel. Voilà donc, au-delà de tout l'éventail possible des cas de figure, ce sur quoi nous butons et continuons de buter: l'inadéquation entre ce que véhicule le corps et ce qu'en dit le monde des mots.

Ainsi la mère est le premier autre de l'enfant, le premier qui doit le mener hors du réel pour amorcer son introduction dans le monde des mots. Le père est ce deuxième autre qui, lui, a la charge de faire que l'enfant puisse voyager dans le monde des mots, délesté du collage au corps mais pas sans y être arrimé: capable de faire avec ce hiatus sa vie durant! C'est à ce réel qu'il s'agit pour chaque couple de parents d'introduire

l'être auquel ils ont donné la vie; transmettre qu'avec ce hiatus la vie est possible. C'est, depuis la nuit des temps, la tâche des parents. C'est précisément aussi ce que nous risquons d'estomper, voire de faire disparaître, quand nous escamotons l'asymétrie des fonctions paternelle et maternelle sous le couvert d'une seule et même fonction parentale.

C'est pour cela que, pour ce qui est du père, Lacan sollicite d'abord son *nom*; il faut entendre ici le fait que, précisément, le père n'intervient que *via* les mots. Il n'existe que par une nomination, contrairement à la mère qui, elle, existe aussi par le corps à corps. En ce sens, le père est bien en position 2, mais paradoxalement on peut dire qu'il faut que s'inverse la prévalence, sa tâche étant de remettre en position 1, non pas sa personne, mais le langage précisément. C'est donc de sa place spécifique de père qu'il soutient pour l'enfant, à sa manière, un désir qui ne soit pas anonyme. C'est en prenant appui sur son nom, sur ce qu'il doit à la nomination qu'il pourra être vecteur d'une incarnation de la Loi dans le désir.

D'aucuns pourraient à juste titre s'étonner d'une telle formulation et se demander pourquoi ne pas avoir écrit *vecteur d'une incarnation du désir dans la Loi*, comme on aurait pu s'y attendre. Ce serait en ce cas-là une manière de rappeler judicieusement que le père est évidemment lui aussi soumis à la Loi, qu'il n'est pas et qu'il n'a pas à être un hors la Loi; qu'il n'a pas à fonctionner comme le père de la horde. Mais je pense que si Lacan inverse la formule classique, c'est parce qu'il vise une plus grande radicalité encore. C'est que, de fait, le père incarne cette Loi (du langage) qui implique ce hiatus. Chacun, qui fait office concrètement de père, occupe cette place de la Loi à sa manière – c'est cela qui fera qu'il ne sera pas anonyme – d'une façon corrélée à son désir. Autrement dit, l'important dans cette formulation, c'est que le père aille au charbon! Inévitablement et momentanément, il va donc incarner la Loi, mais sa tâche consistera précisément à ne pas pour autant se prétendre la Loi. Il s'agit de ne pas laisser de doute à ce sujet: à un moment,

pour l'enfant, le père est la Loi, et le mieux qui puisse se passer, c'est que ce moment d'incarnation, d'inévitable collapsus, se soutienne d'un désir.

Ainsi, en inversant la formulation classique qui parle plutôt de désir dans la Loi, c'est comme si Lacan évite la dérive qu'a ouverte ladite formulation. Car, sous le couvert légitime de rappeler au père qu'il doit lui aussi se soumettre à la Loi, il arrive souvent qu'il s'agit de lui faire la Loi, autrement dit la peau ! Il y a donc un discernement subtil qui s'impose pour ne pas laisser s'installer la confusion entre rappeler que le père est lui aussi soumis à la Loi et en profiter pour lui faire la Loi.

La tâche du père, la fonction paternelle, est ainsi d'incarner la Loi pour l'enfant. Ce qui implique bien sûr qu'il soit lui-même soumis à la Loi, mais aussi bien que l'enfant accepte qu'au travers de sa rencontre avec le désir du père, ce soit la Loi qu'il rencontre, qu'il ne profite pas de récuser cette Loi sous le prétexte que c'est son père – toujours imparfait – qui la lui a rendue présente.

Avec cette manière différente de dire, Lacan insiste donc sur la nécessité pour le père de donner sa chair à la Loi en désirant, d'attester, par l'implication de son désir singulier, de la Loi humaine qui suppose que l'on fasse avec les contraintes imposées par le langage. C'est en cela qu'il peut amener l'enfant à devenir, d'un objet qui appartient à la mère, un sujet qui n'appartient à personne si ce n'est à la communauté sociale. C'est d'ailleurs en ce sens que l'enfant n'est pas la propriété des parents, pas celle de la mère mais pas non plus celle du père.

Pas celle de la mère, car il faut qu'elle le cède à cette humanisation que le père représente ; mais pas non plus celle du père, car ce dernier n'est que le représentant du langage au service de l'humanisation.

On perçoit bien ici que ce qui se joue là est au-delà des comportements et des attitudes. On perçoit aussi que dans une telle perspective, il est possible, à très

juste titre, de relativiser tout ce qui vient d'être dit. Car aujourd'hui, le père est parfois celui qui s'occupe davantage de l'enfant que la mère, parce que père et mère peuvent être de même sexe, parce que fréquemment, l'enfant n'a affaire qu'à une mère seule qui doit occuper deux places tant que faire se peut... Mais à y regarder d'un peu plus près, on sera frappé de ce qu'en fin de compte cela ne change rien. Il s'agit toujours de se confronter à cette dissymétrie, il s'agit toujours d'articuler deux versions différentes d'un même impossible. Si le père s'occupe davantage de l'enfant en bas âge, ce sera donc lui la mère, et la question sera de savoir s'il est encore capable en ce cas de tenir la place du père réel. Si père et mère sont de même sexe, c'est la manière dont ils ou elles auront assumé pour eux-mêmes – ou pour elles-mêmes – cette condition qui sera déterminante pour que la transmission se fasse. Si une mère seule s'occupe de l'enfant, elle n'en aura que plus de travail pour lui faire entendre qu'il n'est pas soumis à son caprice, qu'il peut s'ancrer dans un ailleurs qu'elle ; la façon dont elle tolérera que cet ancrage permette à l'enfant de lui échapper sera alors déterminante..

Avec une telle lecture, nous sommes très loin d'une quelconque normalisation. Toutes les situations peuvent se présenter sans qu'elles ne fassent pousser les hauts cris. En revanche, quel que soit le contexte, c'est toujours à ce hiatus, à cette irréductible dissymétrie que nous avons affaire. Et aucune lecture ne viendra nous laisser croire que l'on pourrait y échapper.

Peut-être alors peut-on entendre ce qui se passe quand, sous le couvert d'approfondir le vœu égalitaire démocratique, on en vient à revendiquer la parentalité. Il s'agit évidemment d'assurer une meilleure égalité entre homme et femme. Et ceci ne peut se faire qu'en récusant le modèle patriarcal. Celui-ci donnait d'office au père une prévalence qui lui est aujourd'hui légitimement contestée. Mais à y regarder de plus près, cette prévalence – même si elle a été souvent utilisée à son profit – devait servir la prépondérance du langage, comme trait de la condition humaine. Il n'est donc pas nécessaire de

jeter le bébé avec l'eau du bain. Récuser le patriarcat ne doit pas nous amener à récuser la primauté du langage chez l'être parlant ni la place que le père occupe dans cette tâche.

Mais comment alors atteindre l'égalité entre homme et femme ? Non pas en laissant croire qu'ils sont les mêmes, ni non plus qu'ils sont en position symétrique. Paradoxalement, bien plutôt en poursuivant le travail de la culture qui reconnaisse sa place à l'altérité. Et pour ce faire, en confrontant l'enfant à ce hiatus, à cette fracture, à la dissymétrie des positions que ses père et mère assument – inévitablement mal, aurait rappelé Freud – dans leurs existences.

Si ce n'est pas à cela que nous faisons face, il se pourrait que la suite ne soit pas qu'heureuse, et nous sommes peut-être déjà en train de le constater. La légitimité de faire prévaloir les exigences de l'humanisation s'estompera et ce sera le pacte d'humanité qui s'en trouvera implicitement désavoué.

C'est ici qu'opère sans doute une manière inédite de nous défendre du sexuel, en cela sans doute congruente avec le fonctionnement de notre société néolibérale. Ceci mérite qu'on s'y attarde quelque peu.

Une configuration inédite

La parentalité est donc un de ces mots révélateurs : il est l'indice de ce que notre société croit pouvoir se débarrasser de la dissymétrie pourtant inéluctable entre père et mère, sans s'apercevoir qu'ainsi elle rend plus difficile le travail d'humanisation que la génération du dessus assume à l'égard de celle qui suit.

Je ferais alors volontiers l'hypothèse suivante : notre société est tout entière en proie à d'importants bouleversements et il est aujourd'hui très difficile aux responsables de tous bords de rester indemnes de cette évolution aussi bien que des avatars qu'elle produit. S'ensuit une crise sans précédent de "l'autorité" – entendons d'une instance symbolique qui puisse faire prévalence – puisque c'est sa légitimité même que l'évolution remet en cause.

L'argument d'autorité est donc de moins en moins utilisable pour "contraindre" quiconque, ceci valant aussi pour ce qu'exige l'humanisation. J'en prends pour preuve la crise profonde de l'autorité qui atteint les parents aussi bien que les enseignants, les directeurs aussi bien que les politiques... Or, cette perte de légitimité de l'autorité s'accompagne en revanche d'une autre légitimité, celle dont dispose aujourd'hui quiconque de récuser ladite autorité. Ainsi, par exemple, il arrive fréquemment que l'élève rétorque à l'enseignant qui l'envoie au tableau pour une démonstration : « T'as pas à me forcer ! » Que répondre ?

En résulte une double conséquence non négligeable. L'une, d'ordre singulier, qui fait que bien souvent l'enfant ne peut plus être remis à sa place, ni entamé ni contraint, et que sa toute-puissance infantile peut dès lors rester intacte. L'autre, d'ordre collectif, qui entraîne la disparition de la prévalence – pourtant toujours nécessaire – du collectif sur le singulier : aujourd'hui, chacun peut refuser de se soumettre à des règles collectives si elles en viennent à entraver le développement de son quant

à soi. S'ensuit évidemment ce qui ne cesse pourtant d'étonner : la disparition de la solidarité et la désaffection pour la vie politique.

Puisque la voie de l'autorité – symbolique – est devenue quasi inutilisable, il s'agit pour quiconque dirige d'arriver à ses fins autrement. C'est alors que sont appelés à la rescousse les évaluations, consignes, mots d'ordre, toutes procédures qui se légitiment de données irréfutables comme les connaissances scientifiques – ou prétendues telles. Moyennant quoi, ce sont des méthodes de management qui fonctionnent avec l'alibi des connaissances objectives, c'est-à-dire qui, précisément, prétendent éviter la référence à la subjectivité toujours porteuse de ce hiatus honni. Toute la commande sociale peut alors se réorganiser autour de l'évitement programmé de la disparité.

J'ai délibérément parlé de “contraindre” que j'ai mis entre guillemets, tant le mot a aujourd'hui mauvaise presse. Je me suis laissé dire que dans certaines formations au management, c'est même précisément le mot à proscrire ! Sans doute parce que cela évoque le père (cela fait même Père Fouettard !) En revanche, on veut désormais obtenir ce qu'on obtenait hier par l'autorité toujours un tant soit peu contraignante, par du soutien, de l'aide, de l'assistance, bref de l'amour, tout ceci impliquant bien sûr que l'enfant en veuille ; mais si le contraindre à s'humaniser comporte inéluctablement une part de violence nécessaire, il est aussi logique que l'enfant s'y refuse, dans un premier temps tout au moins. En s'interdisant toute “contrainte”, la génération du dessus se désarme donc elle-même pour s'étonner ensuite de ce que l'enfant en profite pour la récuser.

Voilà pourquoi je parle de défense inédite contre le sexuel. Défense inédite parce qu'hier il s'agissait de refouler ce hiatus (et de refouler le sexuel comme ce qui l'impliquait automatiquement). Aujourd'hui, puisqu'il est devenu impraticable, il s'agit de l'escamoter, de faire comme s'il n'existait pas, de profiter des nouveaux possibles pour en faire disparaître la trace. Mais ceci rend

plus difficile la tâche de l'humanisation. En effet, en nous autorisant plus que de l'amour et en discréditant la contrainte, nous laissons croire à l'enfant que l'on pourrait ne pas avoir à faire face au hiatus, que l'on pourrait éviter le réel. On met alors d'office du plomb dans l'aile au travail psychique que l'enfant doit accomplir pour assumer cette séparation d'avec le lien à la mère. On lui rend plus difficile de s'approprier la capacité symbolique dont le lien au père est le paradigme.

Certains pourraient croire que c'est une évolution spontanée qui fait passer du lien à la mère à celui avec le père, qu'il n'y aurait donc nul besoin de s'en soucier, qu'il y aurait là une suite logique liée aux différents stades de développement et à l'ordre d'entrée en scène des deux parents. Ce serait donc une évolution naturelle que de mettre la mère en parent 1 et le père en parent 2. Mais ils se tromperaient. Parce que c'est bien une réorganisation qui est demandée pour passer du monde avec la mère, du monde du “deux”, à celui agencé en tenant compte du père, du “trois”. Je ne dirai jamais assez à quel point sont importants les remaniements qu'exige la prise en compte d'un élément tiers dans la relation mère-enfant. L'image qui me vient souvent à ce propos est celle de la modification qu'impose à l'enfant l'utilisation du couteau à table. Alors que jusque-là il prenait les aliments avec une cuillère ou une fourchette : une inversion des couverts, la main droite (quand le sujet est droitier) donnant la prévalence au couteau et reléguant la fourchette à gauche.

Entendons-nous bien, il ne s'agit ici nullement de discréditer la mère, pas plus que de survaloriser le père. C'est l'aptitude de l'enfant à soutenir sa parole qui est l'enjeu. La mère, à sa façon, est aussi porteuse du symbolique mais c'est le père qui en est davantage le représentant, puisque le fait même de sa reconnaissance dépend complètement du registre symbolique. C'est d'ailleurs ce qui fait que pour l'enfant vient – faut-il écrire : venait ? – souvent un moment où le père est préféré à la mère... ce qui ne signifie rien d'autre que son consentement d'acquiescer à ce qu'exige l'humanisation.

Une illustration par la littérature

Mais dans le contexte actuel, comment ce moment va-t-il être perçu par la mère ? Comment va-t-elle l'accepter ? Comment le père va-t-il soutenir cette adresse ? C'est encore une fois à cet endroit que l'enfant percevra – et éprouvera – comment ses deux parents font – ou ne font pas – avec l'impossible adéquation, au-delà des mots d'ordre, des modes ou des comportements.

Le contexte de cette confrontation a changé. Le père, pris dans la tourmente que nous venons de décrire, ne peut plus compter sur la légitimité que lui donnait le patriarcat. Il doit tenir sa place à partir de ses seules ressources propres. Le lien qu'il a avec la mère de son enfant est désormais un lien avec une femme qui ne lui est plus d'emblée soumise, voire qui pourrait même très bien se passer socialement de lui.

La mère, de son côté, est souvent empêchée de se consacrer à l'enfant. Les exigences du travail, le peu de temps dont elle dispose encore pour se mettre au rythme de son enfant, mais aussi l'absence de cet appui qu'elle ne trouve bien souvent plus chez le père de son enfant. Tout cela lui rend plus difficile sa tâche de mère, au point qu'il lui arrive de se recroqueviller sur elle-même, voire de prendre son enfant pour l'objet qui lui permet de faire face à son mal-être.

Il y va donc bien souvent d'une nouvelle donne qui n'est pas sans conséquences. Car, dans ce contexte, se tourner vers le père est devenu pour l'enfant plus difficile. Il est plutôt invité à rester près de la mère, à se tenir à distance de cet agent traumatisant qu'est devenu le père.

Mais quand je dis "père", il s'agit aussi d'entendre toute intervention qui viendra s'appuyer sur le modèle de sa place, c'est-à-dire de quiconque qui n'a que l'autorité symbolique pour légitimer son intervention auprès de l'enfant. Cela pourra donc être aussi bien celle de l'instituteur, que celle de l'école en général, voire celle du beau-père ou de quiconque s'autoriserait à exercer son autorité.

Pour illustrer ce tableau, je propose un détour par la littérature : *Les Demeurées* de Jeanne Benameur. Ce court récit raconte l'histoire d'une petite fille qui vit avec sa mère, considérée comme la "demeurée" du village ; sa petite fille ira évidemment à l'école. Là va se passer une chose surprenante mais tout à fait congruente avec ce que je viens d'évoquer : l'attachement de la petite à sa mère est tellement important que sa mise à l'école lui apparaît comme traumatisante parce qu'elle semble exiger la fracture du cocon qu'elles ont organisé ensemble. Aujourd'hui, l'école se plaint beaucoup de ce que, souvent, la famille n'assume plus les prémisses du travail de socialisation – entendons aussi d'humanisation –, de telle sorte qu'elle est alors contrainte de le faire elle-même, à moins qu'elle ne se contente de se plaindre de ce que la famille ne l'a pas fait.

Ce petit récit dit bien comment l'école vient perturber – père-turber – le lien mère-enfant. L'institutrice, en effet, sans toutefois faire intrusion, intervient pour essayer d'amener la petite fille à écrire son prénom... mais aussi son nom. En principe le nom du père, et même si c'est celui de la mère, il s'agit quand même d'un autre nom que le prénom, qui n'est qu'une nomination strictement privée. Le nom – qu'il soit celui du père ou de la mère – il n'est pas prononcé dans le roman – vient toujours inscrire l'enfant dans une généalogie, dans quelque chose qui le dépasse, hors du seul privé. C'est donc autour de l'écriture de son nom que va se passer le choc. *Tu t'appelles Luce M. C'est ton nom. Il faut savoir écrire son nom. Luce M. La petite n'entend pas. Sa mère l'a appelée Luce. Sa place dans l'alphabet bien rangé des noms de la classe ne l'intéresse pas. À Luce, elle répond d'un petit son bien à elle et c'est assez. Sa mère s'appelle La Varienne. C'est tout. La vie se suffit. Le nom qui suit Luce est de trop. Elle ne l'écrira pas.* Mais

Solange l'institutrice insiste et écrit le nom au tableau pour que l'enfant le recopie sur la première page de son cahier. *Luce regarde. Il s'agit de son nom. Le nom de qui. Le nom en grandes lettres blanches bien calmes sur le tableau. Tout le corps de Luce se resserre, fait mur. [...] Le nom veut entrer en elle. Le nom la guette et elle a beau, de toutes ses forces, le chasser loin d'elle, le nom la poursuit.* Après l'école, Luce rentre chez elle: *Quand elle a poussé la porte de sa maison, La Varienne s'est levée. Luce s'est jetée contre le grand corps. Il n'y a pas d'autre vérité. Tout est là. Dans l'obscur du grand tablier. Qu'on la protège.* S'ensuit que l'enfant tombe malade, car le nom est entré. *Rien ne peut le faire sortir.* Et la mère, La Varienne, s'en retrouve mère plus que jamais: *L'enfant, c'est son enfant. La vie, c'est sa vie.*

L'intérêt de ce texte, c'est que la transmission de la constitution subjective y est néanmoins à l'œuvre: *le nom est entré. Rien ne peut le faire sortir.* L'enfant est quand même poussé à grandir. Cet exemple pose d'ailleurs la question clinique de savoir quand et comment intervenir. Parfois, un rien suffit.

L'institutrice ne se remettra pas de son intervention qu'elle pense avoir été traumatisante et donc inopportune, car Luce ne revient plus à l'école. Les Demeurées poursuivent seules, à elles deux, sans l'école, sans l'institutrice, sans le nom. *La Varienne et sa petite Luce peuvent se passer de tout. Même de nom. Le savoir ne les intéresse pas. Elles vivent une connaissance que personne ne peut approcher. Qui était-elle, elle, pour pouvoir toucher à une telle merveille ?*

L'institutrice vient voir l'enfant chez sa mère, envoie une petite voisine, s'adresse à sa hiérarchie, mais le monde des Demeurées reste irréductiblement clos, et c'est l'institutrice qui va chanceler, d'avoir osé vouloir que s'écrive le nom. Pourtant les lettres font leur chemin dans la tête de Luce et... *peu à peu elle entre dans l'alphabet. C'est un lent voyage.* L'enfant, petit à petit, retrouve les mots injectés mais cette fois, c'est à elle qu'ils reviennent, seulement à elle. Elle profite donc de

ces mots injectés pour pouvoir se libérer de la mère. *Les mots dans la tête de Luce sont silencieux. Ils ne s'échappent pas. Ils vivent tout seuls, ne font pas de mal. Luce s'étonne du secret. [...] C'est à elle, rien qu'à elle.* Le travail de séparation est entamé. Le récit se poursuit. L'institutrice n'en finit pas de dépérir, abandonne son travail, et finit même par succomber.

Entre-temps, la mère accepte un nouveau travail, brode des initiales sur des serviettes. L'abécédaire s'est subrepticement réintroduit dans la maison des Demeurées. *Luce reconnaît, éparses, les lettres de son prénom celu [...] Peu à peu elle entre dans l'alphabet.* Se mettant à la broderie à son tour, elle fait parvenir à Solange un petit carré de tissu avec les lettres brodées de son prénom. Elle veut *faire revenir le sourire dans les yeux de Mademoiselle Solange.* Lorsque celle-ci a été renversée par le camion, elle le tenait serré dans sa main. Luce ira d'ailleurs sur la tombe de l'institutrice et y enterrera sa première dent, celle à laquelle elle tenait beaucoup, comme si, pour la première fois, elle consentait à une perte. Depuis, Luce va souvent voir le nom de Mademoiselle Solange inscrit sur la tombe, au cimetière; elle va y *réciter dans le silence toutes les leçons qu'elle a retenues. À la grille, La Varienne attend. Elle n'est pas entrée.* Le couple des Demeurées est brisé, La Varienne et Luce sont devenues deux séparées, non plus les mêmes. Le tiers du langage a fait son œuvre. *Les mots sont là. Elle apprend. Elle ne peut plus s'arrêter. [...] Le monde s'est ouvert.*

Ce récit nous parle de la difficulté d'une économie psychique où la prévalence maternelle fait objection – sans même ici qu'il s'agisse d'un quelconque abus de pouvoir maternel – à user de la "contrainte" sociale – d'ordre paternel – à s'inscrire dans le collectif. Manière de dire les effets que peut entraîner la rupture d'un équilibre séculaire entre les quatre termes déterminants pour l'humanisation: l'enfant, la mère, le père réel ou son équivalent – tout qui intervient concrètement à partir d'une place d'autorité pour "contraindre"

à l'humanisation – et le discours social qui est censé légitimer l'intervention de ceux-ci.

C'est ici que, dans notre société, s'est produite la rupture: le discours social ne légitime plus la place d'autorité du père, qui impliquait l'assomption d'une dissymétrie. Ceci va introduire un moment de flottement, qui entraînera la crise de l'autorité que nous connaissons. La suite logique sera de faire de l'enfant non plus celui de deux parents, mais préférentiellement l'enfant seulement de la mère, de la seule mère.

Un enfant seulement de la mère

Que se passe-t-il dans ce cas de figure pour l'enfant? Quel effet, lorsque l'instance paternelle ne peut plus vraiment – en toute légitimité – entamer le fonctionnement maternel? Quel effet, quand nous ne sommes plus dans un monde patrocentré, mais qu'en simple conséquence logique c'est le maternel qui prend alors le dessus? Que se passe-t-il pour l'enfant quand il peut ne plus se référer qu'à la mère, même si le père est toujours présent?

C'est en ce cas que je parle *mèreversion* et de clinique de la famille *bi-monoparentale*. Tout se passe alors comme si l'enfant avait affaire à deux fois un seul parent, comme s'il pouvait ne pas devoir se confronter à la disparité, puisque précisément ses parents ne donnent plus sa place à celle-ci.

L'enfant est alors subtilement invité, non plus tant à combler le manque de la mère – ce qui peut être le cas de n'importe quel enfant pour sa mère, au moins dans les premiers temps de son existence –, mais à lui éviter la perte et ainsi à se l'éviter aussi à lui-même. À eux deux, dès lors, ils pourront conclure comme un pacte d'assistance mutuelle contre l'altérité, et principalement contre celle du père dont ils reconnaissent néanmoins l'existence, mais à qui ils ne permettront pas facilement l'ingérence dans leur « couple ».

Ce tableau clinique est de plus en plus fréquemment évoqué aujourd'hui. Ainsi, par exemple, l'histoire de ce garçon d'une dizaine d'années qui dormait régulièrement avec sa mère lors des missions à l'étranger de son père militaire. Une nuit, alors que le père était revenu inopinément à son domicile et avait ouvert la porte de la chambre conjugale, l'enfant s'était brusquement réveillé

et s'était esclaffé en s'adressant à sa mère: « Mais qu'est ce qu'il fout là, celui-là? »

Lorsque l'enfant n'est plus que l'enfant de la mère, il permet de récuser toute intervention venant d'un autre qu'elle. La référence au père reste néanmoins présente mais comme désactivée. Faut-il encore préciser qu'en parlant de parentalité, le discours social entérine une telle organisation. S'ensuit que cet enfant sera d'autant plus invité à rester assujéti à la mère, et qu'il ne pourra donc que très difficilement s'en dé-sidérer, qu'il lui sera malaisé d'arrimer son désir dans cette dé-sidération. Rappelons que le verbe désirer vient du latin *desiderare* qui signifiait littéralement "cesser de contempler l'astre".

Pour constituer son désir, l'enfant doit se désidérer de la mère, il doit s'en défasciner, s'en décoller. « *Être sidéré, c'est avoir trouvé, c'est être cloué, c'est avoir trouvé de quoi fusionner, c'est avoir trouvé son incorporant. C'est avoir trouvé sa mort*, écrit Pascal Quignard, qui ajoute: *la désidération dégage de la mort passive le fasciné qui lui obéit.* » Ceci entre, bien sûr, en résonance avec ce que signifie – au sens psychanalytique – l'interdit de l'inceste. Et c'est comme cela que le contexte actuel met du plomb dans l'aile à ce qu'exige l'humanisation. L'attraction de cette *mèreversion* restera puissante car, en ce cas, il ne s'agit pas de l'enfant qui veut activement rester collé à la mère, mais de celui qui peut passivement se contenter de l'être pour le rester, ce qui n'est pas du tout la même chose. Car, collé à la mère, il l'est alors d'emblée, et le travail pour s'en séparer sera d'autant plus difficile: *Je m'arrache*, disent certains jeunes aujourd'hui pour signifier leur départ! On pourra dire qu'un tel enfant risque de se retrouver comme frappé d'un handicap pour soutenir son désir.

Même si la parentalité donne à penser le contraire, les fonctions de la mère et du père restent bien différenciées. Paradoxalement, parce que nous n'avons pas à nous référer à la seule anatomie mais au langage définitoire de l'espèce humaine. La famille nucléaire reste le lieu où se transmettent à l'enfant les exigences de l'humanisation, celles qui vont lui permettre de soutenir sa parole comme sujet singulier. Celles-ci supposent de soutenir l'irréductible discordance entre les mots et les choses, l'impossibilité pour les mots de dire tout le réel. Pour ce faire, chaque enfant en passera par les voies que les premiers autres qui l'entourent ont tracées pour faire face à cette condition.

L'enfant a d'abord un lien avec un premier autre, qu'on appelle la mère, qui inclut une intimité, un corps à corps, une manière d'être parlé par cet autre... et ensuite, un lien avec un deuxième autre, qui se soutient davantage de la dimension symbolique, simplement parce qu'il n'a d'existence que par les mots. Il n'y a de père que dans le langage.

Pour soutenir cette tâche, le père, dans son intervention concrète, a besoin de l'appui de la reconnaissance de la mère, mais aussi d'une légitimité qui lui vient d'ailleurs. C'était, pendant des siècles, le patriarcat. Le règne de celui-ci est terminé et le père d'aujourd'hui peine à trouver une nouvelle légitimité dans la démocratie, souvent confondue avec un "égalitarat". On pourrait dire que sous le patriarcat on ne voulait pas se passer du père, alors que sous "l'égalitarat" on ne veut pas s'en servir. Autrement dit, sa légitimité tient à ce qu'exige l'humanisation mais, aujourd'hui, elle se voit refusée parce qu'elle vient rappeler la dissymétrie irréductible qu'introduit le langage dans la sexualité humaine.

S'ensuit une défense inédite contre le sexuel qui consiste à prôner la parité, l'égalité, la virginité d'un hors sexe, la symétrie qu'exigerait l'égalité démocratique, tout cela pour éviter le hiatus et pour ne pas avoir à se mouiller dans cette affaire.

En toute logique, ceci entraîne un affaiblissement de tout ce qui équivaut à une intervention paternelle concrète, qui entraîne à son tour un estompement du pacte d'humanité. De ce fait, le rapport que nous avons à la parole n'a plus la même force, le même poids. Entendons-nous bien, il ne s'agit pas de dire que la prévalence du langage a disparu, mais que la façon dont chacun se l'approprie est plus lâche et que le pacte institué par la parole n'a dès lors plus force de référence tierce.

C'est ce changement qui favorise ce que j'ai appelé la mèreversion, et qui provoque de plus en plus fréquemment le tableau clinique d'un enfant qui n'est plus l'enfant que de sa mère, même si le père est toujours présent. Lacan nous avait d'ailleurs appris à discerner le symptôme de l'enfant qui renvoyait à ses deux parents et celui qui ne relève que de la subjectivité maternelle.

Ceci nous donne peut-être la possibilité de mieux repérer ce dans quoi se trouvent englués pas mal de sujets contemporains. À condition évidemment de ne pas croire que la référence au langage est acquise d'emblée, mais qu'elle doit en passer et par des premiers autres parentaux et par le discours social.

Car, il faut le rappeler, le discours social a toujours contraint les sujets à quitter cette position d'enfant de la seule mère. C'est une obligation que la société humaine impose depuis toujours. Il n'y a pas de société où il ne soit question d'aider et de contraindre l'enfant à quitter le monde maternel. C'était d'ailleurs la fonction de nombreux rites de passage, aujourd'hui souvent disparus.

Nous sommes peut-être la première société qui, croyant s'être débarrassée de la complexité humaine

– « *Complicquée est la vie propre aux hommes parce que double est leur source. Biologique et culturelle. Sexuelle et linguistique* » écrit encore Pascal Quignard – ne met plus au programme la nécessité de se confronter à cette duplicité. Ainsi, nous voulons que l'enfant soit autonome et nous estimons qu'il suffit de le déclarer tel pour qu'il le soit effectivement. C'est alors désormais à la seule charge de l'enfant de se décoller de sa mère, sans une main tendue qui lui vienne en aide, fût-ce par la "contrainte" d'avoir à s'en séparer. Ceci laisse une série de sujets en difficulté, voire en panne. Et produit par ailleurs de plus en plus souvent une économie psychique différente de la névrose que, traditionnellement, nous connaissions. C'est ce changement et ses effets dont nous avons à rendre compte aujourd'hui, fût-ce pour pouvoir, si tant est que cela soit possible, aider celui qui le souhaite à davantage s'humaniser.

Bibliographie

- Benameur J., *Les Demeurées*, coll. « Folio », Gallimard, 2000.
- Delion P., *La fonction parentale*, coll. « Temps d'Arrêt/Lectures », Yapaka, Bruxelles, 2007.
- Fainsilber, *La fonction du père et ses suppléances*, De Boeck, 2011.
- Freud S., « Au-delà du principe de plaisir », *Essais de psychanalyse*, Payot, 1963.
- Gastambide M., *Le meurtre de la mère, traversée du tabou matricide*, Desclée De Brouwer, 2002.
- Gauchet M., *L'impossible entrée dans la vie*, coll. « Temps d'Arrêt/Lectures », Yapaka, Bruxelles, 2008.
- Lacan J., « Note sur l'enfant », *Autres Écrits*, Le Seuil, 2000.
- Lebrun J.P., *L'avenir de la haine*, coll. « Temps d'Arrêt/Lectures », Yapaka, Bruxelles, 2006.
- Lebrun J.P., *La perversion ordinaire*, Denoël, 2007.
- Lebrun J.P., *Les paradoxes de la parentalité*, Études, juin 2009.
- Lebrun J.P., *La Condition humaine n'est pas sans conditions*, Denoël, 2010.
- Lebrun J.P., « Enfant de la seule mère », *La Célibataire*, n° 18, 2009.
- Quignard P., *Vie secrète*, Gallimard, 1998.
- Sauret M.J., « L'enfant branché », *Clinique lacanienne*, n° 10, 2006.
- Winnicott D W., *La famille suffisamment bonne*, Payot, 2010.
- Yankelevich H., *Du père à la lettre, dans la clinique, la littérature, la métapsychologie*, Érès, 2003.
- Le Bulletin Freudien, *Les homoparentalités*, n° 54, 2009.
- Clinique Lacanienne, *Les nouveaux rapports à l'enfant*, n° 10, Érès, 2006.
- La Revue Lacanienne, *La famille, fin d'un drame psychique ?*, n° 8, Érès, 2010.

Temps d'Arrêt – Déjà parus

- **L'aide aux enfants victimes de maltraitance – Guide à l'usage des intervenants auprès des enfants et adolescents.** Collectif*.
- **Avatars et désarrois de l'enfant-roi.** Laurence Gavarini, Jean-Pierre Lebrun et Françoise Petitot.
- **Confidentialité et secret professionnel : enjeux pour une société démocratique.** Edwige Barthélemy, Claire Meersseman et Jean-François Servais*.
- **Prévenir les troubles de la relation autour de la naissance.** Reine Vander Linden et Luc Rægiers*.
- **Procès Dutroux ; Penser l'émotion.** Vincent Magos (dir)*.
- **Handicap et maltraitance.** Nadine Clerebaut, Véronique Poncelet et Violaine Van Cutsem*.
- **Malaise dans la protection de l'enfance : La violence des intervenants.** Catherine Marneffe*.
- **Maltraitance et cultures.** Ali Aouattah, Georges Devereux, Christian Dubois, Kouakou Kouassi, Patrick Lurquin, Vincent Magos, Marie-Rose Moro*.
- **Le délinquant sexuel – enjeux cliniques et sociétaux.** Francis Martens, André Ciavaldini, Roland Coutanceau, Loïc Wacquant*.
- **Ces désirs qui nous font honte. Désirer, souhaiter, agir : le risque de la confusion.** Serge Tisseron.
- **Engagement, décision et acte dans le travail avec les familles.** Yves Cartuyvels, Françoise Collin, Jean-Pierre Lebrun, Jean De Munck, Jean-Paul Mugnier, Marie-Jean Sauret*.
- **Le professionnel, les parents et l'enfant face au remue-ménage de la séparation conjugale.** Geneviève Monnoye avec la participation de Bénédicte Gennart, Philippe Kinoo, Patricia Laloire, Françoise Mulkay, Gaëlle Renault*.
- **L'enfant face aux médias. Quelle responsabilité sociale et familiale ?** Dominique Ottavi, Dany-Robert Dufour.
- **Voyage à travers la honte.** Serge Tisseron*.
- **L'avenir de la haine.** Jean-Pierre Lebrun*.
- **Des dinosaures au pays du Net.** Pascale Gustin.
- **L'enfant hyperactif, son développement et la prédiction de la délinquance : qu'en penser aujourd'hui ?** Pierre Delion.
- **Choux, cigognes, « zizi sexuel », sexe des anges... Parler sexe avec les enfants ?** Martine Gayda, Monique Meyfret, Reine Vander Linden, Francis Martens – avant-propos de Catherine Marneffe*.
- **Le traumatisme psychique.** François Lebigot.
- **Pour une éthique clinique dans le cadre judiciaire.** Danièle Epstein.
- **À l'écoute des fantômes.** Claude Nachin.
- **La protection de l'enfance.** Maurice Berger, Emmanuelle Bonneville*.
- **Les violences des adolescents sont les symptômes de la logique du monde actuel.** Jean-Marie Forget.
- **Le déni de grossesse.** Sophie Marinopoulos*.
- **L'impossible entrée dans la vie.** Marcel Gauchet*.
- **L'enfant n'est pas une « personne ».** Jean-Claude Quentel*.
- **L'éducation est-elle possible sans le concours de la famille ?** Marie-Claude Blais*.
- **Les dangers de la télé pour les bébés.** Serge Tisseron*.
- **La clinique de l'enfant : un regard psychiatrique sur la condition enfantine actuelle.** Michèle Brian*.
- **Qu'est-ce qu'apprendre ? Le rapport au savoir et la crise de la transmission.** Dominique Ottavi*.
- **Points de repère pour prévenir la maltraitance.** Collectif*.
- **Traiter les agresseurs sexuels ?** Amal Hachet*.
- **Adolescence et insécurité.** Didier Robin*.
- **Le deuil périnatal.** Marie-José Soubieux.
- **Loyautés et familles.** L. Couloubaritsis, E. de Becker, C. Ducommun-Nagy, N. Stryckman*.
- **Paradoxes et dépendance à l'adolescence.** Philippe Jeammet*.
- **L'enfant et la séparation parentale.** Diane Drory*.
- **L'expérience quotidienne de l'enfant.** Dominique Ottavi*.
- **Adolescence et risques.** Pascal Hachet*.
- **La souffrance des marâtres.** Susann Heenen-Wolff.
- **Grandir en situation transculturelle.** Marie-Rose Moro.
- **L'observation du bébé.** Annette Watillon*.
- **Parents défaillants, professionnels en souffrance.** Martine Lamour*.
- **Infecticides et néonaticides.** Sophie Marinopoulos.
- **Le *Jeu des Trois Figures* en classes maternelles.** Serge Tisseron.
- **Cyberdépendance et autres croque-mitaines.** Pascal Minotte.
- **L'attachement, un lien vital.** Nicole Guedeney.
- **Homoparentalités.** Susann Heenen-Wolff.
- **Les premiers liens.** Marie Couvert.

Retrouvez nos auteurs sur yapaka.be pour des entretiens vidéo, conférences en lignes...

* Ouvrage épuisé.

* Ouvrage épuisé.

En Belgique uniquement Les livres de yapaka

disponibles toute l'année gratuitement
sur simple demande au 0800/20 000



Livre de 80 pages
60.000 ex./an
Diffusion gratuite à chaque
élève de 4^e primaire



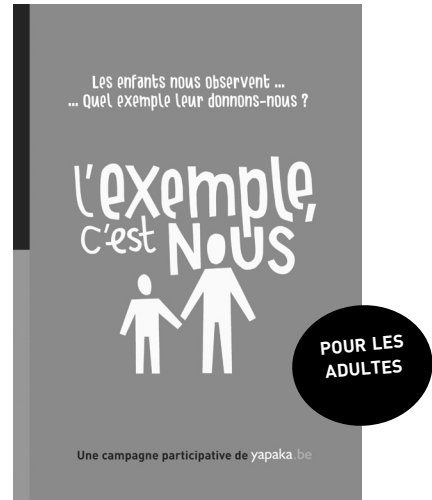
Livre de 80 pages
60.000 ex./an
Diffusion gratuite via
les associations fréquentées
par les adolescents



Livre de 80 pages
60.000 ex./an
Diffusion gratuite via les
crèches, écoles, associations
fréquentées par les parents



Livre de 80 pages
60.000 ex./an
Diffusion gratuite via les
écoles, associations fréquentées
par les parents



Nos enfants sont ce que nous leur transmettons, ils se développent en fonction de ce qu'ils reçoivent de leurs parents et de l'environnement social. Ce livre rassemble une série de pistes déjà initiées et qui chacune à leur manière permettent de décliner le thème de la campagne « L'exemple c'est nous ». Source d'inspiration, il permet à tous d'y puiser des idées pratiques parce que l'exemple passe par nous tous !

Livre de 80 pages
60.000 ex.

Diffusion gratuite via le secteur
associatif, les écoles, pouvoirs
publics, associations, entreprises,
groupements...

